

LA ROCHE VINEUSE

www.larochevineuse-mairie.fr

BULLETIN *Municipal*



N°91
DÉC. 2024



Informations Municipales

C.C.A.S.....	p.5 à 6
Finances communales	p.7 à 8
Vie municipale	p.9 à 12



Commissions

Communication, économie, culture et animation	p.14 à 16
Forêts et environnement	p.16 à 18
Enfance-jeunesse	p.19
Restaurant scolaire.....	p.20
Comité de fleurissement	p.21



Syndicats

Résidence autonomie de l'Eau Vive.....	p.24 à 25
PETR.....	p.25 à 26
Informations Mâconnais-Beaujolais Agglomération.....	p.27 à 28
Syndicat Mixte des eaux de la Petite Grosne	p.28 à 30
Assainissement	p.31



Associations

ADMR.....	p.34
Amicale de boules.....	p.35
Atelier du bout du monde.....	p.35
Badminton / Tennis.....	p.36
Bibliothèque	p.37
Carrières de la Lie	p.38
La boîte à couleurs	p.39
Les jardins du fil.....	p.39
Comité de jumelage.....	p.40 à 41
Don du sang.....	p.42
Gymnastique volontaire.....	p.42
Dojo sorlinois.....	p.43
École de musique.....	p.44 à 45
Société de chasse	p.45
Evidanse.....	p.46
Le Sou des écoles	p.47
Les randonneurs du Val Lamartinien.....	p.48
S.S.I.A.D.....	p.49
Val Lamartinien Passion	p.50



Chères Sorlinoises, chers Sorlinois,

Voici le dernier bulletin de cette année 2024 qui, je l'espère, vous donnera les informations que vous attendez sur la vie de notre commune.

Merci à la commission Communication qui a élaboré ce bulletin et merci bien sûr à toutes les personnes qui ont alimenté les articles par leurs informations : les Elus au sein des différentes commissions, les employés municipaux par leurs multiples actions, les bénévoles de nos nombreuses associations, les acteurs de l'économie locale (chefs d'entreprises anciennes ou nouvelles, viticulteurs...).

En cette fin d'année 2024, malgré un contexte économique et social national peu encourageant, nous continuons à étudier les investissements nécessaires à court, moyen et long terme pour conserver de l'attractivité à notre commune. Les demandes d'installation à La Roche Vineuse toujours très nombreuses témoignent de notre vitalité.

Nous pouvons toutefois déplorer que celle-ci ne soit pas suffisante pour attirer des médecins généralistes. Sachez que nous travaillons depuis février 2024 avec les communes environnantes du Val Lamartinien et le Conseil Départemental pour conserver une proximité des services médicaux en nous réunissant régulièrement entre maires et conseillers départementaux afin d'examiner les actions possibles. Nous avons également sollicité le Préfet afin de trouver une structure qui puisse nous permettre d'intervenir ensemble dans ce domaine d'activité libérale, et qui n'a jamais été de la compétence communale. Au sein du Conseil Municipal, nous étudions également la possibilité de reprendre la gestion de la maison médicale assurée pour l'instant, avec de moins en moins de succès, par la SEMCODA.

2025 sera donc une année d'adaptation : l'équipe municipale devra s'organiser par rapport à cette problématique qui s'ajoute aux autres projets comme la rénovation énergétique de l'école et l'entretien nécessaire de notre patrimoine, malgré les restrictions budgétaires annoncées de toutes parts. Je suis certain que tous ensemble nous trouverons les meilleures solutions pour demeurer une commune dynamique et attractive.

Passez tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous adresse, à vous et à vos proches, tous mes vœux pour 2025.

Le Maire, **Robert LUQUET**



Informations Municipales

P.5 à 6	C.C.A.S.
P. 7 à 8.....	FINANCES COMMUNALES
P.9 à 12.....	VIE MUNICIPALE

> C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les personnes les plus vulnérables afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

LE CCAS DISPOSE D'UN BUDGET PROPRE. POUR 2024, LES ÉLÉMENTS FINANCIERS SONT :

Recettes de fonctionnement	21 050 euros
Dépenses de fonctionnement	14 690,62 euros



> l'organisation du repas des aînés avec 53 personnes participantes, plus des invités et les bénévoles assurant le service. Repas et animation ont été appréciés. A cette occasion, des fleurs ont été remises pour honorer les deux personnes les plus « aînées » de l'assemblée.

Pour l'année 2024, les actions principales mises en place ont été :

- > l'aide aux familles : participation aux frais d'inscription au Centre de Loisirs et aux activités culturelles et sportives (3886 euros)
- > L'accueil de 3 enfants nouveaux nés avec une remise de chèques cadeaux aux parents
- > les colis proposés aux anciens (5825 euros) :
 - 105 distribués aux personnes seules
 - 32 distribués à des personnes en couple
- > des aides ponctuelles (328 euros). Les personnes sollicitant des aides doivent constituer un dossier pour justifier de leur demande, celle-ci étant analysée collectivement en réunion du CCAS.

Pour 2024, outre les actions habituelles,

- > une aide à 2 familles pour contribuer au projet de voyage scolaire de leurs enfants



Des innovations ...

- > La proposition d'un voyage pour les seniors à DIGOIN (visite de l'ObservaLoire, croisière, déjeuner et visite du musée de la céramique). La satisfaction des 28 participants permet d'envisager le renouvellement de cette initiative. Le CCAS a participé aux frais de car.

> La possibilité pour les personnes de la commune de rejoindre les résidents de l'Eau Vive pour participer :

- le mercredi dès 14h30 à des parties de tarot
- le jeudi à 14h30 à des tournois de scrabble

Le Maire et les membres du CCAS désirent que cette instance soit mobilisée pour des intérêts, des causes, des sujets de préoccupations partagés... n'hésitez pas à apporter vos remarques, suggestions auprès du secrétariat de mairie.

L'Adjointe aux affaires sociales

> **Marie Claude POTTIER**

Rappel :
Les personnes de plus de 65 ans ou handicapées ont la possibilité de se faire inscrire sur le registre des « personnes vulnérables », en mairie. En cas de mise en oeuvre de plan d'alerte ou d'urgence (plan canicule par exemple), des membres du CCAS prendront contact avec elles pour apprécier les éventuels besoins d'aide.



Des valeurs fortes
et des prix bas!

GARAGE LETOURNEAU

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

VENTE DE VÉHICULES NEUF ET OCCASION

DÉPANNAGE

RENAULT **PEUGEOT**

ZAC EN DAREZE 71960 LA ROCHE VINEUSE
NICO-LETOURNEAU@HOTMAIL.FR 03.85.51.66.20

► FINANCES COMMUNALES

Vous avez reçu récemment votre imposition 2024 au niveau de la taxe foncière et plusieurs personnes se sont étonnées de l'augmentation de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Le taux est passé en effet de 8,77% à 10,27%. Ce taux n'avait pas augmenté depuis plusieurs années.

La TEOM est une taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Elle constitue le financement principal du service public d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères. Le montant de la cotisation ne dépend pas du service rendu et peut donc entraîner l'imposition de constructions qui ne produisent pas ou peu de déchets ménagers et concerner également des propriétaires qui n'utilisent pas en fait ce service (à la différence de l'autre possibilité de financement de ce service qui n'a pas été choisi par MBA : la Redevance sur les Ordures Ménagères - REOM). Une part incitative peut être instituée (assise sur la quantité), en plus de la part fixe.

Beaucoup de remarques portaient du principe suivant : **« On trie de plus en plus et le volume des déchets mis dans les poubelles diminue, nous devrions donc payer de moins en moins cher ! »**

En premier lieu, n'oublions pas que la TEOM finance certes la collecte et le traitement des ordures ménagères mais aussi la collecte et la gestion du tri sélectif ainsi que nos déchetteries. Donc quand on jette moins et qu'on trie, c'est en premier lieu un geste citoyen bénéfique pour notre environnement mais la collectivité doit aussi en assumer le coût même si celui-ci

est moins important que celui du traitement des ordures ménagères.

Le coût du traitement des déchets ménagers :

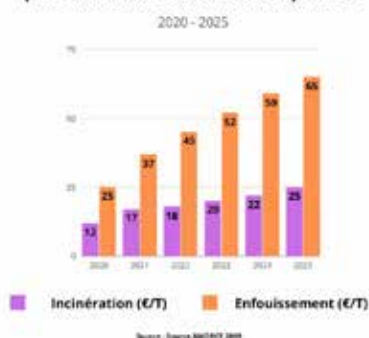
Outre la collecte, la TEOM sert à financer le traitement de nos déchets. Pour Maconnais Beaujolais Agglomération ces déchets sont traités par le SMET 71 (Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des Déchets Ménagers) qui est un établissement public qui regroupe des établissements publics de coopération intercommunale (communautés d'agglomérations, communautés de communes, communautés urbaines) et syndicats de l'Est de la Saône-et-Loire et du Sud de la Côte d'Or.

Dans l'objectif de réduire le volume des déchets ménagers non recyclés, une taxe incitative a été mise en place intitulée la TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes. L'augmentation de la TGAP (cf. schéma joint) est synonyme d'augmentation du coût de traitement pour les collectivités et les opérateurs déchets. Il est ainsi nécessaire de réduire la production des déchets et d'optimiser leur tri et leur recyclage.

Il faut aussi savoir que le coût du traitement de ces déchets est de plus en plus élevé afin de satisfaire aux normes environnementales. Il est heureusement loin le temps où



Evolution du coût de la TGAP selon le mode de traitement (enfouissement ou incinération) en €/T



il suffisait de trouver un endroit un peu isolé, d'y creuser un trou puis d'y déverser nos déchets.

Le traitement de nos déchets sur le site de Chagny propriété du SMET est le suivant (hors collecte sélective) :

Les déchets mis dans les poubelles passent dans une unité dites de tri-méthanisation compostage (ECOCEA): la partie non valorisable part à l'enfouissement sur le même site, la partie organique sert à produire du biogaz et du compost.

En plus des refus de tri de l'usine Ecocea les déchets non recyclables des bennes issues des déchèteries du territoire vont aussi à l'enfouissement.

La solution passe globalement par la réduction du volume des déchets produits et par la poursuite du tri.

Quelques chiffres sur le budget communal

Vous trouverez ici les principaux postes en dépenses et recettes du budget de fonctionnement. Nous avons encore augmenté notamment

le chapitre sur lequel sont imputés les frais d'énergie (électricité et gaz). Les charges de personnel sont maîtrisées, l'augmentation étant relative aux augmentations décidées par le Gouvernement sur la valeur du point d'indice.

Le virement à la section d'investissement est moindre du fait du projet de rénovation de la salle des fêtes qui a été en partie financé en 2023 par des fonds propres de la commune en association avec un emprunt ce qui explique également la diminution de l'excédent reporté utilisé pour l'autofinancement.

Aujourd'hui et compte tenu des annonces gouvernementales sur la réduction du déficit public, l'inquiétude porte sur les futures dotations dont pourra bénéficier la commune. Ces inquiétudes portent à la fois sur le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui a déjà été réduite de plus de 50 % ces dix dernières années mais aussi sur les futures subventions disponibles pour les futurs projets en provenance de l'Etat, de la Région ou du Département.

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRIMITIF 2024)

CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	BUDGET 2024
11	Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures)	519 600€	581 300€
12	Charges de personnel	670 100€	696 500€
14	Atténuations de produits	6 500€	2 100€
65	Autres charges de gestion courante (participation à charge intercommunale, indemnités élus)	174 810€	207 110€
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	13 000€	10 000€
67	Charges exceptionnelles (différence sur réalisations)	3 100€	15 000€
68	Dépenses imprévues	19 043€	0€
22	Dotations aux provisions	100.00€	200.00€
23	Virement à la section d'investissement	977 999€	335 946€
042	Opération d'ordre entre section	25 476€	25 000€
	TOTAL DE LA SECTION	2 409 728€	1873 156€

CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2023	BUDGET 2024
13	Atténuation de charges	4 130€	11 140€
70	Produits des services (coupes de bois, location de terrains)	105 910€	60 060€
73	Impôts et taxes	854 287€	222 000€
731	Fiscalité locale	0€	650 000€
74	Dotations et participations (Etat, subventions et remboursement par d'autres collectivités)	218 400€	279 300€
75	Autres produits de gestion courante (locations bâtiments)	55 000€	57 530€
77	Produits exceptionnels	4 000€	1 000€
042	Opération d'ordre entre section	14 357€	14 357€
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 153 644€	577 769€
	TOTAL DE LA SECTION	2 409 728€	1873 156€

> VIE MUNICIPALE

14 JUILLET

Remise d'écussons aux nouvelles recrues



11 NOVEMBRE

Les enfants de l'école étaient présents pour chanter la Marseillaise à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.



TOUR DE FRANCE

Passage du Tour de France le 4 juillet 2024.



GROUPE SCOLAIRE

Cette année, l'équipe de l'école accueille chaleureusement deux nouvelles enseignantes : Mme Butty-Mijieux et Mme Legat, compléments de services respectifs de Mme Pelegry et M Desroches. L'équipe remercie Mme Navoret et M Leggieri, qui ne travaillent plus à l'école cette année.

Le thème de l'année 2024-2025 est l'art de rue. Les 118 enfants de l'école travailleront donc autour de cette thématique avec, en point d'orgue, la réalisation d'une fresque sur le mur séparant les deux cours de récréation. Pour la deuxième année consécutive, la

coopérative scolaire offrira aux enfants un spectacle de Noël, interprété par la compagnie Clair de Lune.

Bien d'autres projets auront lieu cette année (natation, savoir rouler à vélo, cycles sportifs, collaborations avec l'Eau Vive, mise en place d'élections...). Ces projets ne pourraient pas exister sans l'aide du Sou des Ecoles et de la mairie, que toute l'équipe remercie vivement.

Le Directeur

> **William DESROCHES**

BÂTIMENTS ET TRAVAUX

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Après une demande auprès de la Mairie, la société "Station-e" a installé 2 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la Chapelle à l'entrée de la commune. Ces bornes de charge rapide d'une puissance de 24Kw sont disponibles à l'ensemble des habitants soit par un abonnement à la société « Station - e » (tarif plus intéressant), soit par carte bancaire .



POINT FIBRE POUR NOTRE COMMUNE

Nous sommes actuellement à 80,8% de logements raccordables : 807 sur 999. Après pratiquement deux ans d'arrêt, le déploiement a repris sur la zone MBA. Régulièrement, tous les deux mois, nous réalisons un point de passage avec le Directeur Collectivités Territoriales Orange.

La nouveauté de ce mois : le chemin de la Rochette est entièrement raccordable (il manquait les maisons à gauche en montant après le cimetière). Les zones La Léchère et Verdier sont en cours de travaux (poteaux, câbles...). Cela devrait permettre le raccordement des maisons situées route du Hameau de l'Eau Vive.

Nous attendons dans les prochaines semaines : Le Gros Mont (poteaux installés depuis quelques semaines) et la Belouse (problème préalable d'un tube souterrain écrasé, génie civil

nécessaire vers la route de Cluny). Nous prenons toutes les réserves sur les délais devant les incertitudes passées.

Enfin, auprès d'Orange, nous avons renouvelé avec insistance notre demande de raccordement complet pour la Grande Burette, l'Armoirie, le château de la Greffière et cinq maisons chemin des Allemands (raccordées téléphoniquement par des potences en façade, non compatibles fibre). A priori les solutions techniques existent mais sans aucune certitude de délais !!!

Site internet permettant d'obtenir les informations sur l'éligibilité de votre adresse et sa présence :

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous constatez que votre adresse est manquante : **contact@larochevineuse-mairie.fr**

TRAVAUX

1) BATIMENTS

- > **Salle des Fêtes** : après la rénovation extérieure, ce sont les peintures intérieures qui ont été refaites pendant l'été. Notre commune dispose donc maintenant d'une belle salle totalement rajeunie
- > **Mairie** : pour de meilleures conditions d'accueil, le mobilier a été changé avec un aménagement plus adapté
- > **Logements** : un logement communal route de Cluny est actuellement en rénovation

2) VOIRIE

- > Chemin du Champ de Foire : les enrobés ont été refaits et une signalisation de voie partagée a été mise en place



- > Chemin des Perrières : un enduit bicouche a été posé
- > Chemin de l'Aubépin : les enrobés ont été repris et un caniveau a été posé
- > Impasse des Pérelles : des trous ont été bouchés
- > A différents endroits de la commune : du point à temps a été réalisé

3) TRAVAUX EFFECTUES PAR NOS SERVICES TECHNIQUES

Comme cela est indiqué dans l'article sur l'entretien des espaces verts et des

chemins, cette année particulièrement pluvieuse a généré en conséquence des besoins importants en désherbage, entretien de notre voirie et de nos espaces verts. Malgré tout nos employés ont pu procéder à plusieurs travaux d'entretien de notre patrimoine communal. On peut citer :

- > Le remplacement des barrières en rondins bois devant la Mairie le long de la RD 17
- > La mise en place des gabions devant la salle des fêtes suite aux travaux de rénovation du bâtiment afin d'en sécuriser l'accès
- > Le réaménagement des toilettes au local Boules
- > La mise en place des plateformes de compostage sur le site des jardins partagés (un site pour les déchets de préparation de repas de la cantine scolaire et un site permettant aux

particuliers d'y déposer leurs déchets organiques)

- > La poursuite des plantations (en lien avec l'école communale et participation des écoliers) du verger conservatoire, plantation de 15 nouveaux arbres fruitiers et agrandissement du parking

A noter que le passage du Tour de France a généré tout un travail préparatoire de nettoyage, préparation, décoration et mise en place d'éléments de sécurité.

Nos bâtiments communaux et l'école (y compris les logements loués) ont fait l'objet de travaux de rénovation (peinture notamment) et d'entretien.

Enfin au moment où vous lirez ce bulletin vous pourrez les avoir admirés, nos employés réalisent une grande partie des décorations de Noël qui donnent une ambiance de fêtes à notre village.



L'équipe des agents techniques : 3^{ème} à gauche, William GUILLET embauché en mars 2024





Les Commissions

P.14 à 16	COMMUNICATION, ÉCONOMIE, CULTURE ET ANIMATION
P.16 à 18	FORÊTS ET ENVIRONNEMENT
P.19	ENFANCE-JEUNESSE
P.20	RESTAURANT SCOLAIRE
P.21	COMITÉ DE FLEURISSEMENT

> COMMUNICATION, ÉCONOMIE, CULTURE ET ANIMATION

CULTURE

> **Cinéma plein air** : cette année c'est le film « Le Prince Oublié » de Michel Hazanavicius avec Omar Sy et Bérénice Bejo qui a été diffusé en juillet avec la Fédération des foyers ruraux de Saône-et-Loire. Cette comédie sur les relations père fille a emporté les spectateurs dans un monde fantastique et aventurier.



> **Cirque** : notre commune a accueilli la compagnie TEMPO avec son spectacle « vie de cirque » pour 4 représentations en mai. Cette troupe basée à Châteauneuf en Saône-et-Loire est composée de 6 jeunes artistes sympathiques et talentueux qui ont ravi les enfants et adultes venus admirer leurs numéros sous un chapiteau coloré.



> **Spectacle Chplic Chploc** : La compagnie Les oiseaux des Arès venue du département du Rhône nous a proposé en juin un spectacle pour jeune public à la salle des fêtes. Dans une ambiance intimiste le public a pu profiter d'animations musicales et poétiques sur fond coloré d'images projetées.



> **Partenariat avec la Scène Nationale** : Le Théâtre, Scène Nationale de Mâcon, a proposé cette année encore un partenariat aux communes du Val Lamartinien en décentralisant 2 spectacles à destination des enfants de nos écoles :

> **OURK** conçu comme un premier concert joyeux a embarqué petits et grands dans un moment joyeux et dansant. Trois séances ont été jouées en février avec 37 enfants de nos classes maternelles.



> **DANS LE SENS CONTRAIRE AU SENS DU VENT** était le spectacle d'une belle tournée qui a fait étape à Chevagny-Chevrières pour 2 représentations en juin. 57 élèves de CP, CE1 et CE2 de notre école ont assisté à du cirque joué sur fil.

ÉCONOMIE

NOUVELLES ACTIVITES SUR LA COMMUNE

> **FURS Ferrand Usinage Rectification moteur Soudure** : Thibaut Ferrand est installé depuis 2023 dans une partie des anciens locaux du garage Letourneau. Il propose ses services en usinage de précision, soudure, réfection et réparation de moteurs à combustion interne et moteurs de tout type. Ses clients sont pour plus de 50 % d'entre eux des professionnels. Pour exercer son métier Thibaut Ferrand a dû s'équiper de machines et d'outillage performants et consacrer beaucoup de temps à son activité. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans le développement de son activité.

Coordonnées : EURL FURS
07.49.40.03.21/09.78.80.56.66
furs.contact@gmail.com
45 route de Cluny



> **Hippolyte BALANDRA** : Ancien salarié de l'entreprise LOVISA de Berzé-la-Ville, Hippolyte Balandra est un très jeune créateur d'entreprise puisqu'il n'a que 19 ans. Après 3 ans de formation par apprentissage et avoir obtenu un BP de paysagiste, il a décidé de voler de ses propres ailes en créant en septembre une entreprise individuelle d'entretien du paysage. Il intervient aussi bien auprès des particuliers que des professionnels et propose ses services en taille, élagage, débroussaillage,

rabattage et abattage d'arbres, fauche, plantations et petit aménagement de jardin. Son plan de charge est déjà bien rempli car le travail dans ce domaine ne manque pas.

Ses coordonnées : tél 07 69 33 46 58
mail : balandrapaysage@gmail.com.



> **CO.OSE'Z coaching hypnose** : Elodie Roncier, coach certifié, vous aide à révéler vos potentiels et impacter le monde de vos talents. Pour cela elle propose une palette complète d'outils pour accompagner le développement personnel et reçoit aux Allogniers dans un très beau cadre. Coaching, Hypnose, formations, bilan de compétences, ateliers, séances individuelles constituent son offre d'intervention.

Coordonnées : 07.66.40.26.82
roncierelodie@gmail.com
www.elodieroncier.com



CHANGEMENT

Véronique AURAY, notre fleuriste, prend une retraite bien méritée après 31 ans d'installation dans son commerce. Sa fille Jennifer qui travaille actuellement dans l'évènementiel (l'atelier de Jen') reprend à partir de janvier le magasin de fleurs et de décoration. Mais Véronique Auray ayant travaillé toute sa vie dans la vente ne pourra pas s'arrêter si facilement.

Nous pouvons être sûre de la revoir au milieu des fleurs encore quelque temps pour aider sa fille !

Françoise MATHIEU-HUMBERT

> **Commission culture et économie**



> FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

1. ENTRETIEN ESPACES PUBLICS

CONTEXTE

Dans le journal de Saône et Loire du 27 août un article concernait l'entretien du cimetière. Un habitant de La Roche Vineuse s'émouvait d'un manque d'entretien.

Mais que recouvre la notion d'entretien ?

Interrogeons dix personnes et nous aurons 10 versions différentes.

Un concept (et une critique) sont assez récurrents dans les propos : le « faire propre », l'espace vert doit être entretenu de manière à donner une impression de « propreté ». D'une manière plus générale, les collectivités locales qui mettent en place une gestion différenciée des espaces verts sont confrontées à ce paradoxe : plus de nature dans les zones urbanisées, c'est aussi la nécessité de revisiter la relation entre services techniques et administrés.

Consciente des enjeux environnementaux associés à l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants notamment), la commune a entrepris en 2016

une démarche visant à ne plus en utiliser. Aujourd'hui l'application de l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires s'applique uniquement aux collectivités, contrairement aux particuliers et au secteur agricole qui ne sont pas soumis à cette interdiction.

HISTORIQUE

Le 01 juin 2016 la FREDON (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles) a été missionnée pour nous aider à la mise en place d'un plan d'entretien des espaces communaux.

Cette démarche visait à ne plus utiliser de produits phytosanitaires avant que cela soit rendu obligatoire. Elle s'est déroulée de la façon suivante :

- > **ÉTAPE 1** : Diagnostic des pratiques
- > **ÉTAPE 2** : Définition des objectifs d'entretien
- > **ÉTAPE 3** : Classement des zones à désherber (incluant une cartographie des zones à risque de transfert en pesticides vers les eaux)

> **ÉTAPE 4** : Définition des zones pilotes (avec des préconisations et choix des techniques alternatives adaptées à chaque site)

> **ÉTAPE 5**: Enregistrement des pratiques et suivi

Le plan a été validé en octobre 2016 et a été suivi en 2017 à l'achat de matériel spécifique pour sa mise en oeuvre pour un montant de 26 000€ avec une subvention de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée de 10 000€. L'achat d'un broyeur de végétaux a été effectué en parallèle avec l'objectif de pailler les massifs avec le broyat obtenu pour en diminuer les besoins de désherbage.

SITUATION

Dans le diagnostic réalisé par la FREDON, il apparaissait que nous avons 42138 m² de voirie et d'espaces publics à entretenir auxquels il faut rajouter les 8000 m² du site du verger conservatoire et des jardins partagés, la voirie des lotissements de Moncéry et du Clos des Vignes acquis par la commune après 2016.

Il faut aussi ajouter que ces espaces s'étendent sur un territoire « dispersé » sur les 1100 ha de la surface communale.

Le désherbage non chimique demande beaucoup plus de temps (et donc de main d'oeuvre) que le désherbage chimique. N'oublions pas que cette pratique contribue au maintien de la qualité de l'eau qui demain encore plus qu'aujourd'hui constituera une ressource vitale et rare. Durant la fin du printemps et l'été, les opérations d'entretien représentent une part importante du travail de nos employés communaux. Quand nous avons une année pluvieuse comme 2024, il est quelquefois difficile de faire face en même temps à tous les besoins. La période de tonte habituelle s'échelonnait normalement d'avril à septembre, elle était suivie naturellement de l'entretien des chemins forestiers et du ramassage de feuilles. Le changement climatique allonge cette période de fin février à novembre, ce qui implique une charge

importante de travail à la collectivité avec 10 ha de pelouse à tondre. Des choix sont effectués et partagés par les élus.

A noter aussi que les massifs fleuris sont entretenus par l'association de bénévoles en charge du fleurissement. Si vous avez du temps n'hésitez pas à venir les rejoindre.

CONCLUSION

Vous connaissez l'adage « la critique est aisée mais l'art est difficile ». Bien des communes ont effectué des choix allant même jusqu'à ne plus entretenir certains secteurs.

Les zones urbanisées sont ainsi composées de surfaces bâties, de surfaces imperméabilisées (routes) et d'espaces naturels (jardins, parcs, etc). Jusqu'à récemment, dans l'esprit des citoyens, ces espaces anthropiques devaient être « propres » et la végétation n'y avait pas sa place. Il faut aussi revoir notre perception du sujet et ne pas forcément s'offusquer que quelques plantes « sauvages » soient présentes.

Cet enherbement peut également être maîtrisé. Ainsi une technique préconisée par de nombreuses communes consiste à encourager les plantations en bas de murs dont l'entretien pour rappel est de la responsabilité des propriétaires. Ceci n'est pas forcément réalisable en tous lieux mais peut aussi contribuer à rendre notre commune plus agréable à vivre.

Si vous avez des remarques ou des propositions sur l'entretien de nos espaces à La Roche Vineuse, n'hésitez pas à venir en faire part en mairie. Reconnaissons la motivation de nos employés communaux qui effectuent un travail de qualité beaucoup plus exigeant que quand il suffisait de pulvériser un produit depuis le tracteur et qui ont su s'adapter à ces nouvelles techniques.

2. TRAVAUX FORESTIERS

La commission Forêt Environnement a poursuivi son activité en 2024. Notre dernière réunion s'est tenue le 16 octobre 2024. Nous avons étudié les affouages 2025, la vente d'une petite parcelle annexe à la forêt communale de la Tanière, et l'état de la replantation des 3 hectares exploités en 2023 en forêt de Nancelle.

Ces trois hectares ont été reboisés en début d'année suite à l'exploitation des pins et des chênes en 2023.

Les chênes ont repris à 84%, les pins maritimes à 85% et les Douglas à 62%.

L'ONF avait une garantie de reprise de 80%. Les Douglas seront donc complétés gratuitement cet hiver pour remonter à 80%.

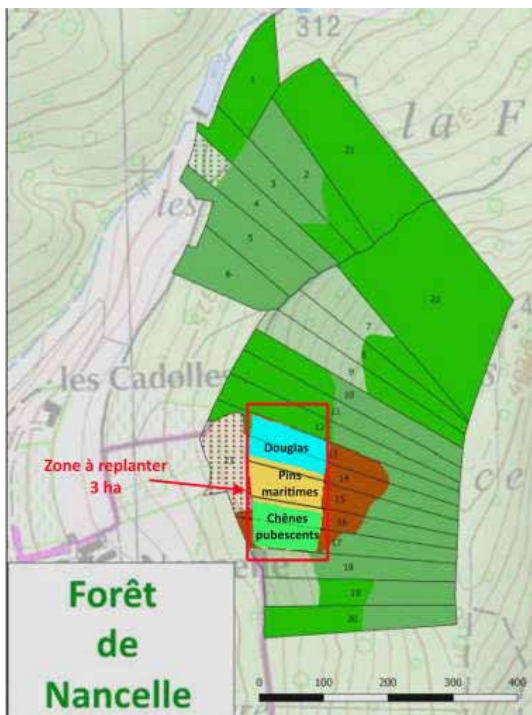
Dominique JOBARD,
> **Animateur de la commission**



Pin maritime



Chêne pubescent



Douglas

> ENFANCE JEUNESSE

CLEM-ALSH

L'année a été riche en événements, tant en sorties : Musée des Ursulines, château de Berzé-le-Châtel en avril (dans le froid...), Abbaye de Cluny, château de la Greffière, qu'en interventions : Learn-O, Mr Ours de la Maison de l'Eau de Pont-de-Vaux, le conteur du Burkina Fasso et le planétarium Sirius-B en octobre.

Les travaux de réfection intérieure de la salle des fêtes nous ont obligé à migrer de nouveau à l'école pour le mois de juillet mais nous avons retrouvé le centre fin août, juste à temps pour la nuit au centre, sous les tentes au-dessus du dojo. Un groupe de 12 grands a également profité du camping de Cluny sur 3 jours mi-juillet.

Nous avons également participé au projet du jardin partagé avec le Hameau de L'Eau Vive. Les enfants ont créé des petites décorations qu'ils ont pu installer dans le jardin avec les résidents. Les enfants sont également venus pour une séance de chorale en début d'année, sans oublier le tournoi de pétanque de cet été !

A nouveau, nous remercions vivement les bénévoles de l'aide aux devoirs, qui



viennent à la garderie périscolaire les lundis, mardis et jeudis soirs donner de leur temps aux enfants qui se portent volontaires après le goûter. Les enfants sont pris en charge seuls ou en binôme en fonction de leur classe et de leur niveau. Il est porté une attention particulière aux enfants qui ont besoin de temps et d'attention.

N'oublions pas la veillée « Enquête policière » organisée pour les familles en février, suivie d'un repas convivial partagé. Promis, il y en aura d'autres !

La Directrice,
> Anne FOUILLOUX

centredeloisirs.laroche@gmail.com
ou 07 77 08 09 15

Plus de photos sur la page
Facebook : CLEM La Roche Vineuse



> RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil National de l'Alimentation a émis un avis sur les « enjeux de la restauration collective en milieu scolaire » et a préconisé 5 principes : restauration, régal, rupture, repos et rire ...

Dans la commune, plus de 90% des enfants scolarisés fréquentent le restaurant scolaire. L'enquête de satisfaction 2023/2024 réalisée auprès des parents et des enfants montre que les enfants apprécient de manger à la cantine et les jeux avant et après les repas.

Depuis la reprise du restaurant scolaire par la commune, les choses évoluent dans une recherche d'amélioration des repas et de l'accompagnement des enfants.

Un cuisinier assure la préparation sur place, propose des repas variés et concilie « équilibre alimentaire » et « envies des enfants ». Souvent un double choix est proposé pour le plat principal afin que les aliments les « moins plébiscités » soient goûtés et que puissent être proposés des mets « acceptés » en complément.

La mise en place d'un « self » a permis une organisation qui favorise l'autonomie des enfants et l'entraide.

La formation du personnel « aux gestes qui sauvent », à la « prévention incendie » et à « l'hygiène des locaux » contribue à sécuriser la prise en charge des enfants et l'environnement.

Des ateliers créatifs pour illustrer certains événements (Tour de France, Pâques...) sont initiés.

Les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets et à la limitation du gaspillage alimentaire.

Toujours dans une recherche d'amélioration, les salariés ont proposé pour cette année scolaire de personnaliser le service pour respecter au mieux les rythmes des enfants.

> les enfants de maternelle bénéficient de 2 services : le premier est essentiellement dédié aux tous petits (14/15 enfants) afin de leur apporter aide et temps nécessaire. Les moyens et grands déjà plus « expérimentés » attendent le deuxième service.

> pour les enfants des classes élémentaires, des changements aussi... initialement les plus petits étaient toujours servis en premier...

Le changement concerne la mise en place d'une alternance : 2 fois/semaine les petits sont servis en premier et les 2 autres jours ce sont les grands. Par ailleurs, une table est dédiée aux enfants qui veulent prendre leur temps pour manger.

En conclusion, la pause méridienne permet aux enfants de bénéficier de repas équilibrés et variés mais aussi de profiter d'un lieu d'apprentissage et de socialisation... c'est un moment de partage et de convivialité.

Pour rappel, les parents qui le souhaitent, peuvent prendre un repas avec leurs enfants au restaurant scolaire. La demande est à formaliser auprès du secrétariat de mairie.

**Pour la commission restaurant scolaire,
> Sonia BLONDEAU et Marie-Claude POTTIER**



> COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Afin de diminuer les arrosages et diminuer également les coûts, nous avons augmenté progressivement chaque année le nombre des vivaces dans la composition de nos massifs, plus résistantes aux caprices de la météo, elles présentent l'avantage de refleurir chaque année. Les fleurs annuelles ne sont pas oubliées pour autant car environ 700 plants divers ont été mis en place au début du mois de mai.

Notre projet de modifier le massif du stade s'est réalisé, apportant une touche de modernité à notre entrée de village route de Cluny. La Municipalité nous a



permis d'acheter 6 pots couleur cortène. Les employés municipaux les ont scellés et remplis de terre, la plantation de cannâts, gauras et bégonias a été réalisée par les bénévoles au mois de mai.

Notre nouveau projet est le massif des rosiers sur la place du Chaucher. Les rosiers étaient vieillissants et seront remplacés par des graminées apportant plus de légèreté et de hauteur.



Compte tenu des nombreuses pluies du printemps les fleurs ont pu bénéficier d'un arrosage tout l'été. Pour la première fois depuis 10 ans il n'y a pas eu d'arrêté préfectoral pour restriction d'arrosage. Le manque d'effectif pour l'entretien des 30 points de fleurissement nous contraint à supprimer certains pots de la traversée du village ainsi que les petits massifs.

L'organisation pour l'entretien des massifs a été légèrement modifiée : un groupe pour le centre du village, un groupe pour la mairie et le stade et un groupe pour le haut du village. L'ensemble des bénévoles sera sollicité lors des travaux dans les grands massifs. Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur travail rigoureux et leur forte implication, bienvenue aux trois nouvelles recrues, et nous disons à bientôt à notre dévouée Claudette.

Si vous aimez prendre soin des fleurs, si vous êtes un jardinier amateur ou occasionnel ou si vous avez simplement envie d'embellir votre commune pour la beauté de notre cadre de vie, vous pouvez contacter la mairie pour rejoindre la commission fleurissement.

**Pour la commission fleurissement,
> Françoise PEREIRA**



49 impasse des Prayes
71260 Péronne



MAISON FUNÉRAIRE
L'Envolée
Toutes prestations
Organisation d'obsèques
Contrat obsèques

03 85 33 93 04



MAGNIN
GÉNIE CLIMATIQUE & SANITAIRE

Route de Bussières 71960 La Roche Vineuse
03 85 36 62 19
contact@magninsarl.fr

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION

Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires
Chauffage central
Énergies renouvelables
Couverture
Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr



RGE
QUALIBAT
Votre label de fiabilité



JC Concept Immobilier

Votre Agent Immobilier de Proximité

Christine ROUX

☎ 09.81.41.79.22
☎ 07.86.96.02.43

Accompagnement Personnalisé
Estimation - Achat - Vente
Mail : christine.concept.immo@gmail.com
Site : *jc-concept-immobilier.com*

La Roche Vineuse

Agent commercial indépendant de sas immobilier email RSAC : 527 997 944



Les Syndicats

P.24 à 25	RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE
P.25 à 26	PETR
P.27 à 28	INFORMATIONS MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
P.28 à 30	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA PETITE GROSNE
P.31	ASSAINISSEMENT

> RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny-les-Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).



LES ANIMATIONS

Loto, Gymnastique douce, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble ainsi que des après-midis récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2024

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

La Résidence Autonomie assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, chorale, jeux de cartes, loto, courses en grande surface...)

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

ÉTABLISSEMENT NON MÉDICALISÉ.

Des services sont à la disposition des résidents.

- > Assistance 24/24 avec un bip
- > Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- > Bibliothèque
- > Lingerie
- > Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- > Aide aux courses
- > Coiffeur

Redevance par mois :

T 1 = 523 €
T 2 = 619 €
T 3 = 695 €



Repas : 368.90 € pour 30 repas pris dans le mois

La Résidence Autonomie de l'EAU VIVE fait « peau neuve ».

Après un grand programme de travaux en 2021 incluant entre autres, la sécurité incendie, l'automatisation des portes d'entrée des bâtiments et de l'éclairage des couloirs, le remplacement des dernières baignoires par une douche, le remplacement de tous les radiateurs électriques des logements et la rénovation de la salle de restaurant, etc... une nouvelle phase a débuté.

En effet, avec une subvention obtenue de la CARSAT Bourgogne Franche Comté, cette année 2024 a vu l'aboutissement



du Jardin Partagé Résidents /Enfants des Ecoles de la Roche Vineuse et les enfants du Clem(Centre de Loisirs).

Ce Jardin Partagé est un lieu de rencontres qui réunit résidents et enfants autour d'un jardin, d'une aire de repos, d'un terrain de pétanque et d'un poulailler.

Par ailleurs, deux autres programmes de travaux concernant :

- > La remise en peinture de deux bâtiments et la rénovation de tous les garde-corps des balcons en 2023
- > La mise en conformité des 4 ascenseurs débutant fin 2024.

Une nouvelle jeunesse !!!

N'hésitez-pas à venir découvrir notre résidence !!!

L'association EVA (Eau Vive Animation)

permet de financer des activités qui n'acceptent pas les règlements par mandat administratif.

Cette année 2024, EVA a financé :

- > 3 animations musicales à la résidence
- > Les roses des anniversaires des résidents
- > La sortie visite du château Lamartine de Saint-Point
- > Et les 5 poules !!!

Merci à toutes les communes du Syndicat qui subventionnent EVA !!

RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

629, route du Hameau de l'Eau Vive
71960 la Roche Vineuse
Tél. : 03 85 36 63 40
accueil@ra-eauvive.fr
eauvive-residence-autonomie.com

> PETR



Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités du bassin de vie de Mâcon : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne.

Ce SCoT commencera à produire ses effets à partir du début de l'année 2025, suite à la consultation des partenaires et à l'enquête publique. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Ainsi, le SCoT vise à renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements. Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà

urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de freiner l'artificialisation des sols.

Les zones d'activités économiques consommeront également moins de foncier et leur qualité sera améliorée pour offrir de meilleures conditions de travail et pour améliorer la qualité des paysages.

Des espaces naturels seront protégés afin d'enrayer la perte de biodiversité au bénéfice de la flore et de la faune locales. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier des itinéraires cyclables et piétonniers.

A partir de 2025, les prescriptions du SCoT s'appliqueront aux documents d'urbanisme communaux (plans locaux d'urbanisme) et, par ricochet, aux autorisations d'urbanisme.

France Rénov'

Ayez le réflexe France Rénov', avant tous travaux de rénovation dans votre logement, contactez nos conseillers France Rénov' pour de l'adaptation dans votre logement, pour faire des économies d'énergies... ! C'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

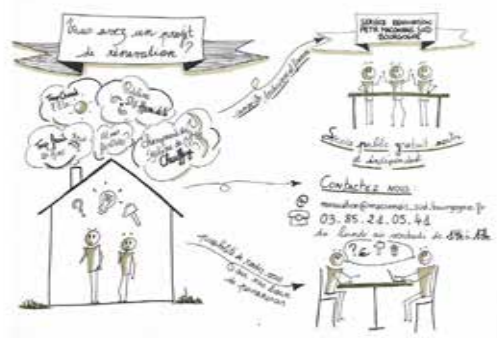
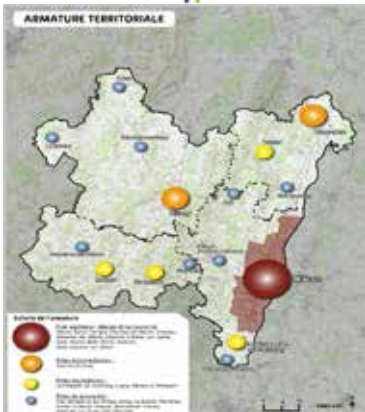
Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation



pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation, les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. C'est pourquoi nos Conseillers France Rénov' accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 14h à 17h - 03 85 21 05 41

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.maconnais-sud-bourgogne.fr
 PETR Mâconnais Sud Bourgogne - 367, Chemin de la Verchère 71850 Charnay-lès-Mâcon



> MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION

Le site Internet de MBA est accessible à l'adresse suivante :
<https://www.mb-agglo.com/>

Chacun a ainsi accès aux comptes-rendus, délibérations et enregistrements sonores des conseils communautaires. Depuis le dernier bulletin municipal, 5 conseils se sont tenus. Vous trouverez ci-jointe la liste des principales décisions :

CONSEIL DU 7 DÉCEMBRE 2023

- > Développement économique et aménagements : 6 décisions dont l'approbation du bilan de clôture de la concession de la ZAC de Darèze à La Roche Vineuse
- > Accessibilité : Présentation du rapport annuel 2023 de la commission intercommunale d'accessibilité
- > Habitat : Approbation des conventions 2024-2026 de gestion en flux de réservation de logements sociaux à l'échelle intercommunale
- > Déchets ménagers et assimilés : Présentation des rapports d'activités 2022 du SMET 71 et du SYTRAIVAL
- > Approbation des tarifs 2024 de Gestion des déchets, eau et assainissement

CONSEIL DU 15 FÉVRIER 2024

- > Habitat : Programme Local de l'Habitat : Approbation du bilan à mi-parcours
- > Rapport Développement Durable 2023
- > Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 et Approbation du Règlement Budgétaire et Financier

CONSEIL DU 4 AVRIL 2024

- > Attribution de la concession de service public pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transports de voyageurs, et adoption des tarifs des transports urbains
- > Pôle d'Echange Multimodal : Convention de financement pour la démolition de la halle marchande en gare de Mâcon

- > Développement économique : Convention de co-financement d'un mandat d'études préalables pour l'extension du port de Mâcon
- > Transition écologique : Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) : Débat sur la cohérence des propositions des communes
- > Vote des taux d'imposition 2024 - Vote des subventions 2024 - Adoption des tarifs 2024 des équipements communautaires : Conservatoire Edgar VARESE et Pôle aquatique
- > Finances : Adoption du budget primitif 2024 : Budget principal et des 7 budgets annexes

CONSEIL DU 20 JUIN 2024

- > Marchés de transport routier de personnes créés à titre principal pour les usagers scolaires
- > Etat des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en 2023
- > Conservatoire communautaire : Demande de renouvellement d'agrément auprès de l'Etat pour les enseignements préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de musique
- > PETR : Rapport annuel d'activités 2023
- > Avis de MBA sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Mâconnais Sud Bourgogne
- > Approbation des Comptes Rendus Annuels à la Collectivité (CRAC) des ZAC de MBA
- > Finances : Adoption des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023 du budget principal de MBA et de ses 7 budgets annexes, Affectation des résultats et Budgets supplémentaires
- > Attribution de la Dotation de Solidarité Communautaire pour 2024

CONSEIL DU 3 OCTOBRE 2024

- > Conservatoire communautaire : Modification de la tarification pour la rentrée scolaire 2024-2025
- > Petite enfance : Création de deux Lieux d'Accueil Enfants Parents et approbation de leur règlement de fonctionnement
- > Mobilités : Communication du rapport annuel d'activités pour 2023 du délégataire du réseau « TRÉMA »
- > Déchets ménagers et assimilés :

Approbation du Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le Délégué de la Roche Vineuse à MBA,
> **Dominique Jobard**



> SYNDICAT MIXTE D'EAU DE LA PETITE GROSNE

L'eau potable continue à être gérée par le syndicat de la Petite-Grosne jusqu'en 2026.

TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE



Programme 2024 de renouvellement des canalisations :

1. Canalisation qui passe dans un ancien chemin entre le chemin du Chêne et la Tanière :
350 m f 63 mm : 76 000 € HT
Travaux réalisés en octobre 2024
2. Canalisation route de Mâcon entre Le Moulin Garnier et le Moulin Préaud
90 m de fonte f 60 mm et 590 m de PEHD f 50 mm
172 000 € HT
Travaux réalisés en septembre 2024

propriétaires qui ont autorisé le passage sur leur terrain.

Signalons qu'en 2025 aucun chantier de renouvellement n'est prévu sur notre commune.

Rappelons que ces travaux de renouvellement sont indispensables si nous voulons continuer à être en mesure de distribuer l'eau à la population. Comme toutes les réalisations humaines, les canalisations vieillissent et finissent par percer. Cela nécessite beaucoup d'interventions onéreuses, de la perte d'eau potable et, à terme si nous n'y prenons pas garde, l'impossibilité d'acheminer l'eau potable.

Merci aux riverains pour leur compréhension de la gêne occasionnée et aux



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Les collectivités gérant un Service Public d'Intérêt Commercial (SPIC - Eau Potable, Assainissement, Collecte et traitement des ordures, etc...) doivent produire chaque année un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

Cette obligation répond à un souci de transparence et d'information des usagers.

Ce rapport est approuvé par le Comité du Syndicat. Il est tenu à la disposition du public.

LES DONNÉES PRINCIPALES SONT LES SUIVANTES :

PARAMÈTRES	2022	2023
Nombre d'abonnés	6 049 abonnés (dont 914 à La RocheVineuse)	6 043 abonnés (dont 912 à La RocheVineuse)
Volume facturé aux abonnés	709 098 m ³	716 480 m ³
Longueur du réseau	301,0 km	301,7 km
Longueur renouvelée	1,95 km de canalisations	2,45 km de canalisations
Taux de renouvellement (Moyenne sur 5 ans)	0,83%	0,85 %
Rendement du réseau	87,2%	87,2%
Prix global (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m ³)	2,70€ par m ³ <small>(Hausse décidée par le Syndicat pour couvrir l'augmentation des coûts d'exploitation du service notamment l'électricité : +10 €/an sur l'abonnement et + 0,015 € par m³)</small>	3,09€ par m ³ ⁽¹⁾ <small>(Hausse décidée par le syndicat pour couvrir l'augmentation des coûts d'exploitation du service)</small>
Conformité de l'eau distribuée	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico-chimiques ⁽¹⁾ (23 analyses)	95,8% des analyses bactériologiques ⁽²⁾ 100% des analyses, physico-chimiques ⁽³⁾ (24 analyses)
Encours de la dette du syndicat	200 000 €	191 564 €

REMARQUES :

(1) Signalons une forte hausse du tarif de l'eau entre 2023 et 2024 (+14,5% pour une facture de 120 m³).

Cela est justifié par la forte hausse du tarif de l'électricité. En effet un service d'eau potable est fortement tributaire du tarif de l'électricité (pompages, traitement de l'eau).

Une facture de 120 m³ d'eau consommés passera ainsi de 323,46€ TTC à 370,26€ TTC soit +14,47%. La hausse de l'électricité se stabilisant on peut envisager une stabilité du prix de l'eau pour 2025.

(2) Une non-conformité bactériologique a été relevée le 6 juillet 2023 à la mairie de Cenves sur les paramètres entérocoques et E. Coli. Suite à cette non-conformité, des analyses de contrôle ont été réalisées par SUEZ en lien avec l'ARS. La non-conformité n'a pas été confirmée et la présence de chlore résiduel dans l'eau

a permis d'éviter une restriction d'usage de l'eau.

(3) Toutes les analyses réalisées sur notre réseau de distribution sont conformes.

Il faut néanmoins préciser que la conformité indiquée porte uniquement sur les paramètres analysés en distribution. Des analyses beaucoup plus complètes sont faites sur l'eau produite par le syndicat de Saône-Grosne auquel nous achetons la totalité de notre eau. Ces analyses sur l'eau produite concernent en effet près de 500 molécules de pesticides.

Ces analyses du SAE Saône Grosne comportent parfois des taux de pesticides ou de leur résidus (métabolites) supérieurs à 0,100 µg/l. Ce fut le cas en 2023 pour l'ESA métolachlore avec 0,123 µg/l le 6 mars et presque le cas le 23 octobre 2023 pour le Chlorothalonil R471811 avec 0,099 µg/l. Ces molécules sont des métabolites

	DESIGNATION	01/03/2023	01/02/2024	Variation N/N-1
Part de la collectivité				
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ordinaire*	75,00 €	95,00 €	+26,67%
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	tranche 1 (0 à 5000 m ³)	1,2100 €	1,4000 €	+15,70%
	tranche 2 (> 5000 m ³)	0,7200 €	1,2000 €	+66,67%
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³) - AGENCE DE L'EAU RMC	-	-	-
	Redevance pollution domestique - AGENCE DE L'EAU RMC	0,2800 €	0,2900 €	3,57%
	Contribution sécurisation SYDRO 71	0,0300 €	0,0330 €	+10,00%
	Fonds de renouvellement SYDRO 71	0,4100 €	0,4100 €	+0,00%
	TVA 5,5%	5,50%	5,50%	+0,00%

(sous-produit de dégradation) de molécules mères : l'herbicide employé en grandes cultures : le S-Métolachlore et le fongicide Chlorothalonil. Ces molécules mères sont très dangereuses d'où la vigilance des autorités sanitaires vis à vis de leurs sous-produits tant qu'on ne sait pas s'ils comportent encore la dangerosité des molécules-mères.

Or l'ANSES a rendu des avis considérant ces métabolites « non pertinents pour les EDCH » (Eaux Destinées à la Consommation Humaine) : avis du 30 septembre 2022 pour l'ESA métolachlore et avis du 29 avril 2024 pour le Chlorothalonil R471811.

Donc à partir de ces dates les résultats supérieurs à 0,100 µg/l pour ces molécules ne constituent plus une non-conformité. Ils relèvent désormais de la valeur indicative (seuil de vigilance) fixée par l'ANSES à 0,900 µg/L pour les métabolites non pertinents.

Les données des exercices antérieurs sont disponibles sur le bulletin municipal de décembre de l'année suivant l'exercice en question.

Un Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) a été instauré pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux données de toutes les collectivités de France par un portail Internet : <http://www.services.eaufrance.fr/>.

FIN DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA PETITE GROSNE

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2020, MBA est compétente en eau potable et

en assainissement (Application de la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Cependant MBA a fait le choix de ne pas se retirer du Syndicat mixte des eaux de la Petite Grosne (SMEPG) sur la durée du présent mandat 2020-2026. L'eau potable continue donc à être gérée par le syndicat de la Petite-Grosne jusqu'en 2026.

Mais MBA a décidé d'exercer directement cette compétence à partir du 1^{er} janvier 2026 sur le territoire des 15 communes (dont la nôtre) appartenant à MBA et jusqu'à cette date gérée par le SME de la Petite Grosne. La CC Saône-Beaujolais a pris la même décision pour Cenves. Il n'y a que la CC de St Cyr - Mère Boitier qui n'a pas encore arrêté sa décision pour Pierreclos et Serrières.

Quoiqu'il en soit le syndicat, dans sa structure actuelle, disparaîtra au 1^{er} janvier 2026.

2025 sera donc sa dernière année de plein exercice. Nous allons mettre à profit cette dernière année pour définir avec MBA et ses services les conditions de cette transition de façon à ce qu'elle soit la plus transparente pour les abonnés et que la proximité entretenue avec les communes et les abonnés soit conservée.

Nous vous en dirons plus dans le bulletin de fin 2025 lorsque tous les arbitrages auront été rendus.

Le Président du SME de la Petite-Grosne
> **Dominique JOBARD**

➤ ASSAINISSEMENT

La compétence « Assainissement » a été transférée aux communautés par la loi NOTRe (1^{er} janvier 2020).

MBA a souhaité mettre en place un service unique compétent pour les 39 communes de son territoire.

Le RPQS 2023 assainissement a été approuvé au conseil communautaire de MBA le 3 octobre 2024.

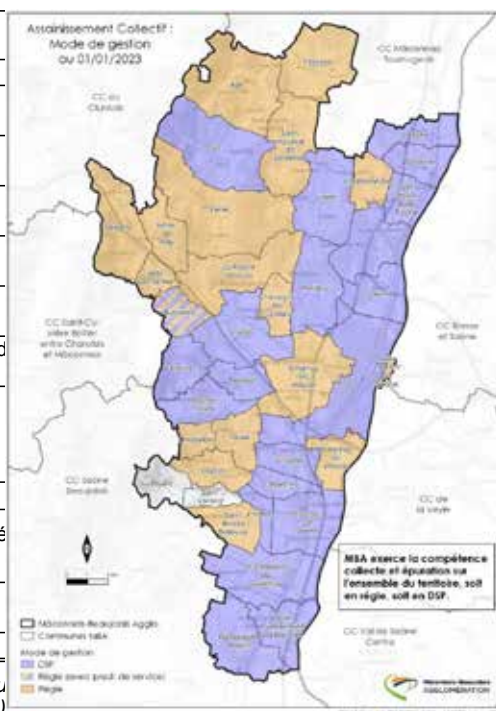
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Les données principales sont les suivantes :

Le RPQS 2023 assainissement a été approuvé au conseil communautaire de MBA le 3 octobre 2024.

MBA Principales données du RPQS ASSAINISSEMENT		
Données	2022	2023
Nombre d'habitants (INSEE) Population municipale	78 463 hab	78 980 hab
Nombre d'habitants desservis en asst collectif	76 649 hab	80 530 hab
Nombre d'abonnés en asst collectif	41 461 ab	43 377 ab
Linéaire de réseaux eaux usées (km)	516 km	534 km
Linéaire de réseaux unitaires (km)	131 km	127 km
Volumes facturés EU (m ³)	4,4 Millions de m ³	4,2 Millions de m ³
Prix global à la Roche Vineuse (1) au 1er janv N+1 (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m ³)	1,72 €/m ³	1,95 €/m ³
Nombre de postes de relèvement		89
Nombre de STEP	32 dont 1 privée industrielle	32 dont 1 privée industrielle
Capacité épuratoire du territoire	223 288 EH	227 138 EH
Nombre d'installations d'ANC	1819	1682

(1) Le prix varie selon les communes d'après ce qui était pratiqué avant la prise de compétence par MBA. (Voir graphique ci-après)

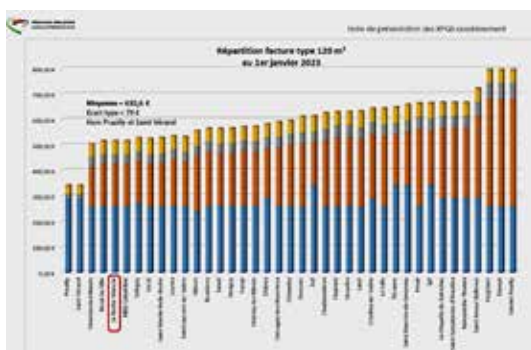


Les performances des systèmes d'assainissement sont contrôlées par la police de l'eau (DDT 71). En 2023, le système de traitement de la Roche-Vineuse a été considéré en 2023 conforme en équipements mais non conforme en performances. C'est, comme en 2022, le paramètre phosphore qui dépasse la valeur limite fixée par arrêté préfectoral du 01/08/2019.

Le système de collecte a été considéré comme conforme.

Le Délégué à MBA ➤ Dominique JOBARD

Au cours de la première année de fonctionnement, un dysfonctionnement est apparu sur le système de traitement du phosphore au chlorure ferrique. 12 analyses ont été réalisées et 9 d'entre elles étaient conformes.





Métallerie C. Sommereux

Tél. : 06.15.34.62.30
csommereux@orange.fr
71, allée de Darèze
71960 La Roche Vineuse

Métallerie
sur mesure
Escalier
Garde corps
Terrasse
Portail
Mobilier
métallique

Jack Bourdon

Fondée en 1983

TRANSFORMATIONS DE VÉHICULES
VP ET UTILITAIRES LÉGERS

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES POUR
PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



CARROSSERIE
CONSTRUCTION
www.jackbourdon.com



79, Z.A. du Verdier - 71960 La Roche-Vineuse
Tél. 03 85 36 63 78 - Port. 06 21 86 67 98
E-Mail : jackbourdon@wanadoo.fr



CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE



71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr



JOHN CORSIN

VIGNERON - RÉCOLTANT

*Un savoir-faire
de la Vigne au Vin*

563 Chemin de la Grange de Dime
71960 La Roche-Vineuse
06 88 99 65 01
corsin.john71@gmail.com
www.johncorsin.fr



VIN DE BOURGOGNE

La Roche-Vineuse (71960)



Les Associations

P.34	ADMR
P.35	AMICALE DE BOULES
P.35	ATELIER DU BOUT DU MONDE
P.36	BADMINTON-TENNIS
P.37	BIBLIOTHÈQUE
P.38	CARRIÈRES DE LA LIE
P.39	LA BOÎTE À COULEURS
P.39	LES JARDINS DU FIL
P.40 à 41	COMITÉ DE JUMELAGE
P.42	DON DU SANG
P.42	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
P.43	DOJO SORLINOIS
P.44 à 45	ECOLE DE MUSIQUE
P.45	SOCIÉTÉ DE CHASSE
P.46	EVIDANSE
P.47	SOU DES ÉCOLES
P.48	RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN
P.49	SSIAD
P.50	VAL LAMARTINIEN PASSION

> ADMR

L'ADMR un réseau associatif au service de tous, tout au long de la vie ...

Au coeur de l'économie solidaire depuis 1945, l'ADMR propose des services aux personnes et aux familles :

- > enfance et parentalité
- > accompagnement du handicap
- > services et soins aux seniors
- > aide aux aidants
- > entretien du domicile

L'ADMR tire sa force d'un mode de coopération original : la complémentarité de 3 acteurs.

- > le client, décideur
- > les professionnels accompagnants à domicile
- > les bénévoles à l'écoute et oeuvrant à des activités utiles au bon fonctionnement de l'association

La majeure partie des personnes accompagnées est âgée et , à ce titre, selon leurs niveaux de dépendances, peut solliciter l'allocation personnalisée d'autonomie communément appelée APA .

La requête peut être faite « par internet » en accédant à « la demande d'APA en ligne ». Ce service permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leurs proches et aux tuteurs de déposer un dossier et de suivre l'avancée de son traitement. Il concerne les premières demandes d'APA à domicile uniquement.

A quoi sert l'APA ?

L'APA est une aide financière versée par le Département aux personnes âgées rencontrant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, se déplacer...) ou nécessitant une surveillance régulière. Elle permet d'améliorer la qualité de vie de la personne âgée en finançant, pour partie, les aides dont elle a besoin au quotidien. Elle peut être accordée aux personnes vivant à domicile, au sein d'une famille d'accueil ou en établissement.

Comment sont déterminées les aides financées par l'APA ?

Un travailleur social se rend au domicile de la personne âgée pour évaluer sa situation et déterminer les aides à mettre en place en réponse à ses besoins. Ces aides sont inscrites dans un plan d'aide personnalisé, élaboré en concertation avec la personne âgée.

Quel est le montant de l'APA ?

Le montant mensuel de l'APA varie en fonction du niveau de perte d'autonomie, du plan d'aide personnalisé et des ressources de la personne.

Où s'adresser ?

Maison locale de l'autonomie
18 rue de Flacé - Espace Duhesme -
Bâtiment Loire
71000 - MACON
Téléphone: 03 85 21 51 79

Par ailleurs, l'assurance retraite (CNAV, CARSAT...), la MSA et certaines caisses de retraite complémentaires proposent des aides lors de sortie d'hospitalisation et des services pour l'accompagnement des personnes à domicile (aide à domicile, portage de repas, téléassistance...). La demande est à formaliser auprès de la caisse d'appartenance.

**L'ASSOCIATION RECRUTE DES SALARIE(E)S
ET DES BÉNÉVOLES**

CONTACTER LA MAISON DES SERVICES ADMR

43 route de Cluny, 71960 La Roche-Vineuse
Tel : 03 85 37 77 11
info.larochevineuse@admr.org



> AMICALE DE BOULES DE LA ROCHE VINEUSE

Trois manifestations sont au calendrier 2025 avec l'espoir d'avoir une météo clémente. Malheureusement, en 2024, nous avons été obligés d'annuler nos 2 concours.

Les dames pourront utiliser les nouvelles toilettes mises à disposition par les services de la mairie.

Concours officiels 2025 :

- > Dimanche 6 avril : éliminatoire simple 3 et 4 avec Davayé
- > Samedi 26 avril : 16 D 3 et 4, Challenge Stéphane Cavet.
- > Samedi 17 mai : 16 D 3 et 4, Challenge Maurice Luquet.

Les entraînements auront lieu le jeudi à partir de 14 H 30

Le bureau :

> **Président : Armand ALVES**

> **Secrétaire : Jean Claude LUQUET**

> **Trésorier : André LONGUEVILLE**



> ATELIER DU BOUT DU MONDE

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles adhérentes intéressées par la sculpture sur bois.

SCULPTURE

L'année 2023-2024 s'est terminée avec deux manifestations :

- > notre exposition traditionnelle à La Roche Vineuse qui attire beaucoup de monde au vernissage
- > une autre exposition au Pressoir de Clessé en juin où nous avons été beaucoup complimentés pour la qualité de nos œuvres.

Cette année nous projetons d'être présents à nouveau à la salle «L'Expo» de La Roche Vineuse en mai ou juin et nous allons prendre contact avec la municipalité de Mâcon pour une future exposition la salle François Martin.

Nous travaillons quatre demi-journées par semaine (mercredi et jeudi) mais nous avons la possibilité d'élargir à d'autres jours. La cotisation reste inchangée : 45 euros pour l'année. L'Association met à disposition des adhérents de nombreux outils pour la pierre et le bois.

Nous accueillons toute personne adulte motivée même débutante.

Contacts :

> **Claudine CARTAUT, Présidente**

06 85 86 22 06

> **Françoise LAGRANGE, Secrétaire**

06 15 60 92 41

> **Jacques WEBER, Trésorier**

06 51 42 08 42



► SPORTS LOISIRS JEUNESSE BADMINTON ET TENNIS

L'association de Badminton a effectué sa rentrée lundi 2 septembre 2024 à la salle des fêtes « La Sorlinoise » après interruption cet été pour cause de travaux de peinture et rénovation de celle-ci.

Les entrainements « sport en loisirs » ont lieu les lundis de 17 h 30 à 20 h et les jeudis de 19 h à 21 h dans la joie et la bonne humeur.

Les adhérents, pour cette nouvelle saison 2024/2025 ont répondu présents et sont venus en nombre puisque nous comptons 40 joueurs.

Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

A bientôt sur les terrains.

La Présidente,

> Nathalie MARTIN





bprim
GRAPHISME - IMPRIMERIE

Création
Graphisme
Imprimerie

Création graphique
Impression production
Multimédia numérique

bprim
GRAPHISME - IMPRIMERIE

Immeuble le Saint-Amour
Espace Entreprises, 71000 Mâcon
Tél. 03 85 32 66 02
www.bprim.com

[f](#) [@](#) [in](#)



Lab Service
Analyses & traitements de particules

MICRONISATION - BROYAGE/TAMISAGE - ANALYSES GRANULOMÉTRIQUES



ANALYSES MORPHOLOGIQUES
& IDENTIFICATION SPECTRO RAMAN

Supported by

ansm **FDA**

finda

www.lab-service.fr
contact@lab-service.fr

> BIBLIOTHÈQUE

Quelques animations réalisées en 2024 :

- > 20 janvier 2024 : Nuit de la lecture avec animation musicale.
- > Mars : A.G. bibliothèque
- > 29 mars : Café littéraire, l'écrivain S.Scavardo a présenté ses 2 derniers romans.
- > Avril à juin : Expo sur les jardins partagés et grainothèque.
- > Mai : Rencontre intergénérationnelle des enfants de l'école avec les résidents de l'Eau Vive (plantations, contes en bibliothèque)
- > Juin : Installation d'une boîte à livres Place de Sommeré.
- > Juin à septembre : Expo autour des Jeux Olympiques.
- > Octobre à décembre : belle expo de Michelle sur la sculpture, à voir.
- > 24 octobre : Contes de nos campagnes avec Nicole They.
- > Décembre : Animation autour de Noël.

Vie de la bibliothèque :

- > Nous remercions chaleureusement Monique et Jacques Fayet pour leur travail de bénévolat assuré depuis 18 ans en bibliothèque.



Monique et Jacques FAYET

Et, nous accueillons avec plaisir Marie-Thérèse et Michèle nos nouvelles animatrices.

- > Il y a 25 ans... l'écrivaine canadienne Carol Shields (multi-primée) nous avait présenté en bibliothèque son livre « Une soirée chez Larry ». La famille possède toujours une maison En Linde. Sa fille, également écrivaine, s'est présentée en bibliothèque.
- > Chaque automne une vingtaine de livres sont achetés par notre bibliothèque, avec en plus un choix parmi les prix littéraires. Vous trouverez ces livres sur notre rayon « nouveautés ».
- > Tous les ans en septembre, 350 volumes sont changés à la BDSL : romans, documentaires, BD, revues... et ce, pour jeunes et adultes.
- > Chers Sorlinois(es) c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à la bibliothèque municipale..

Heures d'ouverture au public :

Lundi de 17h30 à 19h

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 14h à 16h

Pendant les vacances scolaires :

le mercredi de 14h à 16h30

La Présidente,
> Odile REYNARD



Domaine Chêne



Vignerons Indépendants
Père et Fils



Caveau : LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine
71960 BERZE LA VILLE
☎ : 03.85.37.65.90

Siège : LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE



Sur rendez-vous pour groupes et visites.

Dégustation, vente de bouteilles,

- *Saint-Véran « La Grande Vigne »*
- *Mâcon La Roche Vineuse Blanc*
- *Mâcon Milly Lamartine Blanc*
- *Bourgogne Aligoté*
- *Bourgogne Pinot Noir*
- *Mâcon Milly Lamartine Rouge*
- *Crémant de Bourgogne*

➤ ASSOCIATION LES CARRIÈRES DE LA LIE

<http://lescarrieresdelalie.sitew.fr/>



L'activité de l'association des Carrières de La Lie se maintient grâce à un noyau de quelques bénévoles très assidus qui se réunissent chaque samedi après-midi pour entretenir le site archéologique (fronts de carrières), les pelouses, en particulier les pelouses à orchidées, les sentiers de découverte de la carrière et de l'arboretum, ainsi que la mare.

Parallèlement, une tuilerie gallo-romaine expérimentale, conçue en partenariat avec le Groupement archéologique du Mâconnais (GAM) est installée au sud du site classé, afin de reconstituer les pratiques de l'époque pour fabriquer des tuiles et des briques.

Le site est ouvert à tous, au quotidien, mais les visites guidées (sur réservation) permettent de voir la salle souterraine et les négatifs des sarcophages qui ont été taillés dans cette belle pierre blanche de La Lie. Pour les scolaires (de la maternelle au lycée) des ateliers sont proposés (fabrication de briques et de poteries) en plus de la visite. Quatre classes ont été accueillies cette année ainsi qu'un centre aéré. Par ailleurs, une convention avec le lycée agricole de Davayé est envisagée dans le cadre d'une formation de niveau BTS intitulée « Gestion et Protection de la Nature ». Cela permettra aux élèves de proposer des applications pratiques aux enseignements théoriques qu'ils reçoivent.

En 2024, suite au travail de Pierre REYNARD, un livret sur l'aspect géologique du sentier de découverte des Carrières de La Lie a été publié. Il est en vente auprès de l'association pour 6,50€. Un second livret sur l'archéologie et l'histoire du site est en préparation, ainsi qu'un troisième sur la faune et la flore.

L'année 2025 marquera les 30 ans de l'association. Pour fêter cela, une soirée festive ouverte à tous est prévue lors des Journées du Patrimoine en septembre. Si vous détenez d'anciennes photos du site des carrières, nous serions intéressés pour les découvrir ensemble. N'hésitez pas à contacter Mme Rachel

Duperrier par téléphone (06.88.38.00.92) ou par mail (carrieres.lalie@laposte.net).

De plus, en octobre, la « cuite » du four tuilier, dont la sole aura été refaite pour plus d'efficacité, sera l'occasion d'au moins une réunion nocturne et festive autour du feu, qui devra être entretenu sur plusieurs jours pour permettre de monter en température jusqu'à 800 degrés. Tout au long de l'année, nous façonnerons des tuiles qui seront ensuite placées dans le four. Quel que soit votre âge, quelles que soient vos compétences, si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, n'hésitez pas.

Renseignements et réservation par courriel via carrieres.lalie@laposte.net ou par téléphone au 06.88.38.00.92.

Le Président,
> Jean TISSIER

La Trésorière,
> Rachel DUPERRIER

La Secrétaire,
> Claire GAILLARD



Façonnage de tuiles gallo-romaines à l'aide d'un moule en bois

> LA BOITE A COULEURS

C'est un club à La Roche Vineuse qui réunit des amateurs de peinture et de dessin tous les mercredis de 18 à 20 heures (hors vacances scolaires) à la salle « sur le Fil ».

Il ne s'agit pas de cours, avec un sujet imposé, mais d'un atelier formé actuellement d'une vingtaine de personnes qui se réunissent et partagent leurs différentes techniques (aquarelle, gouache, acrylique, pastel et dessin) sur le projet de leur choix, sous l'œil critique, mais bienveillant de Maurice Helbert, dit Momo, qui apporte à chacun conseils et corrections éventuelles.

En fin d'année une exposition publique des travaux est organisée à La Roche Vineuse.

Le groupe participe également à des rencontres extérieures à La Roche-Vineuse qui permettent d'échanger et de confronter travaux et techniques avec d'autres associations de peinture.

La Boite à couleurs est ouverte à tous et accepte toute personne désireuse de se joindre au groupe afin de l'enrichir !

Tél. 06 81 11 28 89

Le Président,
> **Dominique DUCHER**

La Trésorière,
> **Suzanne CHANUT**

Le Secrétaire,
> **Michel LENOBLE**



> LES JARDINS DU FIL

Depuis trois saisons nous avons étendu l'espace de jardinage et cette année près de vingt jardiniers se partagent les parcelles. Chacun a contribué à l'entretien et à l'amélioration du site (réfection du portail, cabanon à outils ...).

La saison a été moins productive à cause du temps humide cette année.

Malgré cela les jardins sont restés beaux dans l'ensemble car chacun a apporté une touche personnelle fleurie.

Nous souhaitons pérenniser le but de cette activité afin de continuer à développer un espace de rencontres, d'entraide, de lien social et d'échanges variés.

Nous remercions encore les agents communaux pour leur aide précieuse à l'entretien des alentours, à la plantation de fruitiers et à l'aide au compostage.

En août 2023, nous avons bénéficié d'une formation au compostage avec l'intervention de Macon Beaujolais Agglomération.

A ce jour des parcelles restent disponibles. Avis aux amateurs....

Contact : **Laurence GOISNARD**
06.16.18.52.87

Le bureau

► COMITÉ DE JUMELAGE LA ROCHE VINEUSE-VALSASSINA

BERGAME

Pour le pont de l'Ascension, nous sommes partis en Valsassina.

A notre descente du bus, nous avons été accueillis par tous les membres du Jumelage italien. Heureux de nous retrouver, entamant ensemble des chansons, nous avons partagé une "polenta taragna", spécialité de la région.

Et, dès le lendemain, nos hôtes nous ont emmenés à la découverte de Bergame. La ville haute, avec toute son histoire, nous a offert un voyage dans le temps. Nous avons visité la piazza del Duomo où s'élève une basilique dont l'intérieur impressionne par son style baroque, ses fresques, ses stucs, et ses oeuvres



d'art. Sur cette même place se trouvent une cathédrale et une chapelle à la façade de marbre rouge et blanc. Cette superbe chapelle est le monument funéraire d'un célèbre et orgueilleux chef d'armée bergamasque du 15ème siècle. Nous avons également admiré la piazza Vecchia, ses beaux édifices et le vieux campanile du 12^e siècle qui sonne encore l'heure du couvre-feu le soir. Nous nous sommes promenés dans les ruelles pavées, découvrant de



très jolies boutiques et se régalant de la gastronomie bergamasque. Après une soirée dans nos familles d'accueil, nous sommes repartis de la vallée le lendemain matin pour visiter le musée de la soie à Abbadia Lariana, où nous avons observé le cycle de production de la soie et les machines originales d'une usine du XIX^e siècle. La fabrication de la soie fut prospère dans la région à cette époque. Après un repas au bord du lac de Côme, nous avons visité le musée de la Moto Guzzi à Mandello Del Lario avec l'exposition de tous les modèles de motos sportives, les prototypes et les moteurs qui ont fait l'histoire de Moto Guzzi.



Un repas pris tous ensemble dans un restaurant de montagne qui offre une vue magnifique a clôturé cette journée.

Nous avons apprécié une fois encore toutes les visites et les découvertes, la disponibilité, la convivialité, la gentillesse de nos jumeaux italiens.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Notre journée randonnée-découverte en juin nous a menés dans la plaine bressane.

Et une autre journée dans l'été nous a permis de nous retrouver pour une visite guidée du bourg de Pont-de-Veyle.

Des cours d'italien sont dispensés chaque mardi soir, à 19 heures 15, salle

« Sur Le Fil » à La Roche Vineuse. Deux groupes sont constitués selon le niveau.

Notre vide grenier a eu lieu le 13 octobre, nous avons accueilli exposants et promeneurs dans une ambiance très agréable, les bénévoles du jumelage tenant le buffet-buvette. Les personnes qui désirent adhérer à nos projets et à l'association sont les bienvenues. Nous y tissons des liens d'amitié, en promouvant des valeurs de paix et de solidarité.

Pour le bureau,

> Le Président Yannick SCAVARDO

> Les Secrétaires Geneviève MURATORE et Edith FARGEOT-RONGIER



Thierry Messerli
MENUISERIE - AGENCEMENT

125 Z.A.C en Darèze - 71960 LA ROCHE-VINEUSE
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72
muiseriemesserli@orange.fr - www.muiseriemesserli.fr

pétavit 
Bourgogne

Agence Bourgogne
« Le Verdier »
71960 La Roche Vineuse
Tél. 03 85 36 68 88
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES
CHAUFFAGE URBAIN





ETA PERRAUD SERGE
Travaux agricoles et viticoles
Terrassement - Transport

565 Route d'Hurigny 71960 LA ROCHE VINEUSE
etaperraudserge@gmail.com
03.85.34.99.71

Négoce de Bois et Dérivés


ACCROBOIS
Moulin Garnier
71960 La Roche Vineuse
contact@accrobois-negoce.fr
www.accrobois-negoce.fr
Tel : 03.85.37.74.30
Fax : 03.85.37.74.61
Ouverture:
Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h
Samedi de 8h30 à 12h

> DON DU SANG



Amicale pour le Don de Sang en Val Lamartinien

En 2024 l'Amicale des donneurs de sang du VAL LAMARTINIEN a organisé avec l'Etablissement Français de Sang 6 collectes dans 6 communes différentes. A chaque collecte, l'E.F.S. nous octroie un nombre de créneau plus ou moins important pour des prises de rendez-vous sur le site. Celui-ci varie de 45 à 70 en fonction du personnel disponible.

Le nombre de donneurs reste stable dans notre secteur, mais le manque de nouveaux donneurs reste la principale préoccupation. Alors si vous êtes éligible par votre âge, votre état de santé, n'hésitez pas à venir faire un don. L'association, qui par ses actions diverses, vente à emporter - théâtre - buvette Tour de France, pour renforcer ses finances, saura vous accueillir lors de ses prochaines collectes avec une excellente collation et une bonne convivialité.

Merci aux 11 municipalités qui nous aident dans notre fonctionnement par leurs subventions et prêts de salles. Merci également aux bénévoles de l'amicale qui oeuvrent à la bonne marche de l'Amicale à votre service.



Pour 2025, notez dans vos agendas les dates des collectes programmées :

- > Mercredi 26 février
8H30 - 12H30 Bussières
- > Mercredi 23 avril
8H30 - 12H30 Verzé
- > Mercredi 02 juillet
8H30 - 12H30 Pierreclos
- > Mercredi 03 septembre
8H30 - 12H30 Igé
- > Mercredi 29 octobre
14H30 - 18H30 Prissé
- > Lundi 29 décembre
14H30 - 18H30 La Roche Vineuse

Pour venir donner votre sang, dans les jours qui précèdent chaque collecte, prenez rendez-vous sur le site Internet <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Et n'oubliez pas la représentation théâtrale qui aura lieu le 16 mars 2025 à La Roche Vineuse au profit de notre association.

Le Président de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Val Lamartinien

> Jean Yves BERLAND



> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La reprise des séances gym, stretching, yoga s'est effectuée comme prévu début septembre, avec des effectifs en hausse, et, compte tenu de l'intérêt manifesté pour le yoga, un deuxième cours a été ouvert.

L'association offre désormais 7h d'activité hebdomadaire pour permettre à chacun, hommes ou femmes de trouver l'activité ou l'horaire qui lui correspond le mieux.

Elle propose ainsi :

- > Lundi de 10h30 à 11h30 : Stretching-complet

- > Lundi soir de 19h30 à 20h30 : Stretching
- > Mardi de 10h45 à 11h45 : gym-complet
- > Jeudi de 9h à 10h : gym
- > Jeudi de 17h50 à 18H50 : yoga
- > Jeudi de 19h à 20h : yoga
- > Vendredi de 11h à 12h : gym

Vous pouvez encore venir faire un essai et vous inscrire sur les pages disponibles.

Pour tout renseignement, appeler au **06 82 12 34 40**.

Le bureau

> DOJO SORLINOIS

Une rentrée réussie pour le DOJO SORLINOIS

Après le succès retentissant des Jeux Olympiques et Paralympiques, où le judo français a brillé sur la scène internationale, la discipline fait une rentrée sportive des plus prometteuses.

En effet, la dynamique enclenchée par ces performances exceptionnelles se poursuit, et le judo enregistre déjà une augmentation du nombre de licenciés.

Pour les enfants, pour les parents, pour s'épanouir physiquement ou pour se sentir mieux mentalement, il n'y a que des bonnes raisons de choisir le Judo. Avec près de 150 ans d'histoire, cet art martial japonais est devenu un véritable système éducatif, permettant à chacun de découvrir des techniques, des valeurs et des amis qui vous accompagneront

Le judo mise sur les capacités physiques de l'élève : équilibre, souplesse, agilité, réflexes...

Il met l'accent sur ses capacités mentales : détermination, adaptation, concentration, réflexion...

Il s'appuie sur des valeurs morales essentielles : courage, modestie, politesse, maîtrise de soi, amitié, honneur et le respect.

Il enseigne l'ouverture d'esprit, la confiance en soi, l'entraide, le contrôle de ses émotions et la discipline.

La self défense connaît un engouement extraordinaire et fait figure de phénomène dans le milieu des arts martiaux particulièrement chez les femmes qui ont la volonté d'apprendre à se défendre. Pas besoin de connaître des techniques compliquées pendant des années ni d'avoir un physique bodybuildé, la self défense repose sur des mouvements réflexes et des principes d'efficacité qui en font une self-défense simple, facile d'accès et à la portée de tous.



HORAIRES DES COURS DE JUDO, JUJITSU, SELF DEFENSE.

> **Mardi** : JUDO 9 ans (2015) et + (ados adultes) • 18h30 à 20h

> **Mercredi** : JUDO • 15h-16h • 6/7/9 ans (2018/2017/2016) nouveaux adhérents

16h15-17h15 : JUDO • 4/5 ans (2020/2019)

17h30-18h30 : JUDO • 6/7/8 ans (2018/2017/2016) (une année de judo et +)

19h-20h30 • ETUDE DES KATAS préparation pour la ceinture noir et +

> **Jeudi** : SELF DÉFENSE ET JUJITSU • 19h-20h30 à partir de 10 ans (2014)

> **Vendredi** : JUDO • 9 ans (2015) et + (ados, adultes) • 19h-20h30

Le Président,

> **Michel ANDRE**



► ECOLE DE MUSIQUE DU VAL LAMARTINIEN

1983-2023 : 40 ans d'existence pour l'École de Musique du Val Lamartinien !

En 2023, notre école a soufflé ses 40 bougies. Pour célébrer cet événement, nous avons à cœur de faire une vraie fête, qui donne de la joie à tous ceux qui ont fait, font ou pourraient faire partie de cette belle aventure. Alors, nous avons pensé à... un bal trad, qui rassemble, tous les élèves, les professeurs, les parents, les habitants des communes adhérentes et les curieux pour faire de la musique, s'amuser et danser tous ensemble.

Pendant une grande partie de l'année scolaire 2023-2024, nos professeurs ont donc choisi des morceaux, adaptés les partitions et répété afin de se produire tous ensemble, élèves et professeurs sur la même scène, le tout sous la houlette de Nicolas Bouvier, notre professeur de percussions, lui-même ancien élève de l'école et dont le père a participé aux premières heures de notre établissement. M. Bouvier est d'ailleurs lui aussi venu faire la fête avec nous accompagné par la Fanfamine de Sologne dont il est l'un des membres. Ont aussi été invités les membres fondateurs de l'École, ses anciens directeurs ou directrices ainsi que les anciens présidents ou présidentes de l'Association AIDCA. Tous les ensembles de l'école (grand et petit orchestre, musique de chambre, MusiK Aktu et chorale) étaient au rendez-vous !



Qui dit bal, dit danse. Nous avons donc fait appel à Amélie Vayssade, maître de danse, afin d'apprendre aux participants les bases de plusieurs danses traditionnelles. Ainsi chacun a-t-il pu s'initier à la Bourée, la Gavotte et autre Rigodon. Dernière idée savoureuse de Nicolas Bouvier : le bal s'est achevé par

un « Soul Train » ! Petite définition pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître les années 70. « Soul Train », c'est au départ une émission de variétés diffusée aux États-Unis à partir de 1970. On pouvait y voir des artistes se produire entourés de danseurs répartis en deux rangées, entre lesquelles chacun défilait à la suite les uns des autres, en dansant seul ou en couple. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'on a tous pu rivaliser avec Marvin Gaye ou Tina Turner, mais le Soul Train de La Roche Vineuse restera sans conteste dans les mémoires, à l'image de cette belle journée du 1^{er} juin 2024 où nous nous sommes tous quittés heureux d'avoir partagé ce moment ensemble. Pour nous aider, le Sou des Écoles de La Roche Vineuse a tenu une buvette et une petite restauration et les parents de l'École de musique ont préparé des gâteaux qui se sont vendus à cette occasion. Un grand merci à eux tous !



L'année 2023-2024, cela a aussi été, des examens de fin de cycle passés par les élèves, un concert de Noël et des Heures Musicales, des concerts de la chorale et de l'atelier musique de chambre, des défilés tambours battants de notre Batucada pour les carnivals et les fêtes de conscrits... Rappelons aussi que certains de nos professeurs interviennent dans quelques-unes des écoles des communes adhérentes.

Les élèves de l'école de La Roche Vineuse ont ainsi proposé, dans la salle des fêtes récemment rénovée et sous la direction de leurs professeurs et d'Isabelle Lubrano, intervenante en milieu scolaire et professeur à l'École de musique, un spectacle autour du sport (et oui : 2024,

année des JO !) dont le numéro de « danse aquatique synchronisée » (sans eau, évidemment !) restera un grand moment de drôlerie et de poésie....

Joie, partage et poésie, c'est tout ce que nous vous souhaitons pour cette année à venir ! Si vous en voulez un peu plus, n'hésitez pas à nous contacter : cette année nous avons le plaisir d'être rejoint par un nouveau secrétaire Aurélien Juhel qui pourra vous accueillir le mardi et le jeudi pour répondre à vos questions. Vous pouvez aussi consulter le site de notre école : <https://www.cueilleurs-de-notes.fr/>

Belle année musicale à vous tous !

L'équipe de l'AIDCA



> SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse 2024-2025 a démarré le 15 septembre 2024 et se terminera le dimanche 23 février 2025, sauf si la fédération impose un changement.

Les horaires de chasse sont du lever du jour à la tombée de la nuit jusqu'au samedi 30 novembre 2024 et du dimanche 1^{er} décembre 2024 jusqu'à fin février 2025 de 9h00 à la tombée de la nuit.

Les jours de chasse sont le lundi, mercredi, samedi et dimanche.

Pour ceux qui aiment la nature et qui se promènent, merci de mettre des couleurs vestimentaires voyantes lors de vos sorties. Lorsque vous rencontrez des panneaux « battue en cours » et des chasseurs postés le long du parcours, la courtoisie doit être de rigueur entre chasseurs et promeneurs afin que chacun profite du cadre de la nature.

Le Président,

> Jean-Pierre GUÉRY



> EVIDANSE

PARTAGE ET PASSION

L'association Evidanse, créée en 2014, installée sur le secteur de La Roche Vineuse depuis septembre 2020, a pour but l'apprentissage de la danse aux enfants et aux adultes. Les cours sont dispensés par Anne-Sophie Osler Neto, professeur passionnée et dévouée à ses élèves. Notre association se multiplie tous les ans, cette année 2024 2025 nous comptons plus de 230 danseurs et danseuses.

Notre gala de danse s'est clôturé en juillet dernier au Spot de Mâcon, un gala riche en émotions et en couleurs, applaudi par plus de 1000 spectateurs. L'association renouvelle pour cette année la totalité de ses cours, les lundis, mardis et mercredis dans la salle des fêtes de la commune.

Cette année, Anne-Sophie emmènera les danseurs et danseuses le 27 juin 2025 au Spot de Mâcon pour le gala de danse annuel de l'association



Dates des manifestations à retenir pour cette année 2024.2025

- > Dimanche 9 février 17h : Kiwanis au théâtre de Mâcon
- > Samedi 22 mars 20h : Soirée Dansante à La Roche Vineuse
- > Dimanche 11 mai 8h : Brocante à st Pierre-le-Vieux
- > Vendredi 27 juin 20h : Gala au Spot de Mâcon

Le bureau





Une année 2023-2024 riche en sorties scolaires et un beau voyage à Marseille pour 2 classes élémentaires (CM1-CM2).

Les enfants ont pu profiter de plusieurs activités sur le thème des JO (tennis, sarbacane, basket, athlétisme), un cycle cinéma pour les maternelles et également une ferme qui est venue à l'école.

Le Sou a participé à hauteur de 10 323 euros de dépenses pour ces activités. Un chiffre en hausse qui s'explique en grande partie par le financement du voyage à Marseille.

Plusieurs manifestations ont été faites comme la vente de pizzas, de sapins et vins, le traditionnel loto de fin d'année, la vente de fleurs, plusieurs buvettes en lien avec l'école de Musique, un spectacle des écoliers et la kermesse de fin d'année scolaire.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur aide, la Mairie pour le soutien financier, matériel et humain, les viticulteurs de La Roche Vineuse, le directeur de l'école, les maîtres et maîtresses pour leurs investissements et projets.

Une nouvelle année scolaire s'annonce, un nouveau bureau a été élu et aux nouveaux parents d'élèves, nous souhaitons la bienvenue.

Un merci à Céline, notre ex-présidente, pour ses 12 ans de dévouement au service du Sou.

Le thème de cette année est l'art de rue. Une fresque commune avec les maternelles et primaires va être réalisée sur le mur de l'école.

Un cycle théâtre, athlétisme, gymnastique et certainement une sortie en fin d'année au musée des Confluences. Pour nous, parents bénévoles de l'association, ce seront de

nouvelles manifestations avec quelques idées anciennes, et nouvelles, la fête de Noël, les sapins, le loto, la tombola, carnaval et un apéro concert. Merci aux Sorlinois pour leur participation, cela fait toujours chaud au cœur de savoir qu'il y a du monde autour de nous.

Être parent bénévole, c'est du travail en amont, pendant et après les manifs, mais c'est aussi de belles rencontres et une joie de faire vivre notre village de La Roche Vineuse avec une école où il fait bon apprendre.

Pensez à nous, pensez à vous, pensez au sou !

Les membres du bureau



> LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN

Les Randonneurs du Val Lamartinien se retrouvent tous les vendredis à 13h15, Place des Loisirs à La ROCHE VINEUSE.

Au cours de la saison 2023/2024, nous avons réalisé 84 randos en demi-journées pour 863 km et 6 randos à la journée pour 99 km.

Ainsi nous avons pu découvrir :

- > les étangs de BIRIEUX dans l'Ain
- > le barrage de GENISSIAT sur le Rhône
- > le site de DINOPLAGNE à Plagne dans l'Ain (site paléontologique qui abrite la plus longue piste d'empreintes de sauropode au monde)
- > le village de BEAUFORT dans le Jura avec ses illuminations
- > DROM et son tunnel artificiel d'assèchement dans l'Ain
- > BRIENNON et l'Abbaye de LA BENISSON-DIEU dans la Loire.

La journée raquettes aux ROUSSES, la participation à la Grande Randonnée dans le cadre des JO, le séjour d'été à PEISEY-NANCROIS en Savoie, ont été appréciés de tous.

D'autres manifestations ont été organisées au cours de l'année (soirée galettes, remise à niveau du code de la Route...) permettant de se retrouver en toute convivialité en apportant du réconfort.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à consulter notre site internet (www.randonneurs-val-lamartinien.fr), vous y trouverez diverses informations et un bulletin d'inscription à notre Association.

La Présidente,
> Jacqueline BERNARDIN
Tel : 06 82 65 42 06



SP2ID
DUPONT
SABLAGE PEINTURE - POWDRAGE INDUSTRIE

71960 LA ROCHE VINEUSE
03 85 35 74 88
societe@sp2id.fr
www.dupont-sp2id.fr

DUPONT
PLÂTRERIE - PEINTURE

71960 LA ROCHE VINEUSE
03 85 35 74 88
dupont.sas@orange.fr
www.dupont-platrepenture.com

> SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) du Mâconnais Sud est une association adhérente à la fédération ADMR de Saône-et-Loire. Le SSIAD, dont le secteur d'intervention s'étend sur 28 communes de Romanèche-Thorins à Igé a une capacité autorisée de 46 places.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, notre équipe d'aides-soignants(es) et d'infirmier(ères) diplômé(e)s d'État, assure des soins coordonnés et adaptés, 7 jours/7 sur prescription médicale.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat étroit avec les services d'aides à domicile et cabinets infirmiers du secteur et

en coordination avec d'autres acteurs locaux (hôpitaux, médecins, DAC71, MLA, centre SLA, ...). Le SSIAD est également inscrit dans la formation des futurs professionnels et collabore avec les IFSI, IFAS, MFR et Lycées Professionnels.

VOUS VOULEZ INTEGRER UNE EQUIPE DYNAMIQUE ET SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE AUX PERSONNES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ?

Le SSIAD recrute des intervenants titulaires du DEAS ou DEAES et met à disposition un véhicule de service et un téléphone professionnel.

CONTACT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU POUR POSTULER

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
50, rue de la Brancionne
71 680 Crêches-sur-Saône
Tél. : 03 85 37 46 31
Mail : ssiad.creches@fede71.admr.org

Le secteur d'intervention du SSIAD Mâconnais Sud (28 communes)



SAD ADMR

- La Roche Vineuse**
- Prissé**
- Crêches-sur-Saône**
- La-Chapelle-de-Guinchay**
- Romanèche-Thorins**



> VAL LAMARTINIEN PASSION

Je pense qu'il est bon de rappeler que l'ADN du Val Lamartinien Passion est de faire découvrir notre beau Val Lamartinien par le sport, accessible à tous et dans la convivialité.

L'association VLP de son nom définitif a été créée en 1989 sous l'impulsion de Michel PEUTIN et avec l'aide de quelques passionnés. La longévité du VLP est entièrement due au respect des valeurs de notre ADN et grâce à nos bénévoles toujours aussi nombreux et fidèles. J'en profite aussi pour remercier nos 25 sponsors de cette année et ceux qui nous ont accompagné sur une période ou depuis le début de cette belle aventure.



Pour cette année 2024, nous avons organisé nos deux manifestations sportives.

> Tout d'abord le Marathon Relais le 06 avril, plus connu sous le nom de marathon des entreprises, a été un succès avec 171 équipes soit 1026 coureurs. Le temps était de la partie et cette journée s'est enrichie de nombreux sourires, la joie de passer la ligne d'arrivée en équipe et une satisfaction partagée entre les participants, les bénévoles et l'ensemble du groupe d'organisation.

> Puis La Sorlinoise le 05 octobre ou « Corrida », qui se court sur 3 tours de 3kms avec un parcours plus urbain, autour du centre de La Roche Vineuse et avec quelques montées qui sont la signature du VLP !

Cette manifestation n'a pas été à la hauteur des participants espérés du fait d'un problème de date et des nombreuses épreuves ce même week-end sur notre région.

Nous avons tout de même fait le bonheur d'une centaine de coureurs et de nombreux spectateurs.

Pour l'année 2025, nous renouvelons ces 2 manifestations et nous vous attendons nombreux comme coureurs ou bien spectateurs pour encourager et mettre l'ambiance cher au VLP tout le long du parcours.

> Marathon Relais : 05 avril 2025

> Sorlinoise : Octobre 2025, date à confirmer



L'ensemble du bureau du VLP vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et remercie encore une fois l'ensemble de ses bénévoles, sponsors et également la mairie de La Roche Vineuse pour son soutien logistique à chacune de nos manifestations.

Jérôme LASSARAT

> Secrétaire du VLP



Eloan GAUTHIER



Etat Civil

Martin SECCO



NAISSANCES

Eloan GAUTHIER, né le 12 mars 2024 à Mâcon
Ambre SOMMEREUX, née le 16 juillet 2024 à Mâcon
Marceau GOUILLARD, né le 14 août 2024 à Mâcon
Martin SECCO, né le 26 septembre 2024 à Mâcon
Milo SALLIN, né le 07 octobre 2024 à Mâcon

*Nous adressons nos vœux de bonne santé à ces enfants
ainsi que tous nos compliments aux parents*

Ambre SOMMEREUX



MARIAGES

Nadine GACHOT & Cédric CHENE, le 13 avril 2024
Nathalie VIZENEUX & Eric PEYRONNET, le 22 juin 2024
Sandra PINTO & Michaël DA FRÉ, le 13 juillet 2024
Maryline VANDROUX & Philippe GIRARD, le 06 août 2024
Chloé LAFRAGETTE & Camille PUGEAUT, le 19 octobre 2024

Nous adressons nos vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS & TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Odille JUVIN épouse SANTÉ, le 22 décembre 2023 à Mâcon*
Christine RABARIN épouse LANOS, le 24 décembre 2023 à Dijon*
Françoise ARCELIN épouse SIMON, le 31 décembre 2023 à Mâcon*
Colette JACQUIER, le 9 mars 2024 à Mâcon
Michel VOLTINI, le 9 avril 2024 à Mâcon
Alice LAPRÉ épouse PACROS, le 20 avril 2024 à Mâcon
Bernard CHANUT, le 13 mai 2024 à Mâcon
Denise BERNARD, le 5 juin 2024 à Mâcon
Marcel PERRET, le 19 juillet 2024 à Mâcon
Sylvie CORNATON épouse VOUILLON, le 30 juillet 2024 à Cluny
Renée MATHY épouse FRAYER, le 10 septembre 2024 à Mâcon
Noëlle CARRETTE épouse DUCOTÉ, le 22 septembre 2024 à Mâcon
Suzanne BOUCHACOURT épouse ROUET, le 7 octobre 2024 à Cluny

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances avec l'assurance de notre sympathie.

* En raison des délais d'impression du bulletin, il n'a pas été possible d'insérer cette mention dans la précédente édition.



Calendrier des Manifestations

Janvier 2025

Vendredi 10 janvier **Vœux du Maire**
• Salle des Fêtes la Sorlinoise

Dimanche 26 janvier **Loto**
• **Sou des Écoles** • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Février 2025

Samedi 1 février **Concert d'hiver**
• **École de Musique** • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Mars 2025

Dimanche 16 mars **Théâtre**
• **Amicale du Don du Sang** • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Samedi 22 mars **Soirée dansante**
• **Evidanse** • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Samedi 29 mars **Carnaval**
• **Sou des Ecoles**

Avril 2025

Samedi 5 avril **Marathon des Entreprises**
• **Val Lamartinien Passion** • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Dimanche 6 avril **Concours de boules**
• **Amicale de boules**

Lundi 14 avril **Heures Musicales**
• **École de Musique** • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Samedi 26 avril **Concours de boules**
• **Amicale de boules**

Mai 2025

Samedi 10 mai **Apéro concert**
• **Sou des Ecoles**

Samedi 17 mai **Concours de boules**
• **Amicale de boules**
Concert de Printemps
• **École de Musique**

Juin 2025

Dimanche 15 juin **Brocante**
• **Football Club La Roche Vineuse**
• Salle des Fêtes la Sorlinoise

Juillet 2025

Du lundi 30 juin au
vendredi 5 juillet **Ecole ouverte**
• **Ecole de Musique**

Vendredi 4 juillet **Concours de pétanque**
• **Football Club La Roche Vineuse**

Lundi 14 juillet **Fête Nationale**
• **Municipalité et Collectif d'associations**
• Jeux gonflables, concours de pétanque, repas en plein-air, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire

Octobre 2025

Samedi 4 octobre **Corrida La Sorlinoise**
• **Val Lamartinien Passion**
• Salle des Fêtes la Sorlinoise

Dimanche 12 octobre **Brocante**
• **Comité de jumelage**

Adresses utiles

URGENCES

- **Gendarmerie**
Tel : 03.85.22.97.10 ou le 17
196 rue des Cordiers - 71000 Mâcon
Communauté de brigade Pierreclos
Tel : 03.85.21.06.14
275 route de Tramayes - 71960 Pierreclos
- **Pompiers**
Appeler toujours en premier
Centre de secours de Mâcon - Tél. : 18
SIVU Incendie - La Roche Vineuse - Bussières -
Milly-Lamartine - Prissé - Tél. : 06 70 27 06 95
- **Urgence sécurité gaz**
(si odeur ou manque de gaz) Tél. : 0 800 47 33 33

SERVICES LOCAUX

- **La Mairie**
Tél. : 03 85 37 71 94 - Mail : contact@larochevineuse-mairie.fr
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi (de 9h30 à 12h et de 14h à 17h) Fermé les lundis, mardis et jeudis après-midis
- **Location de la salle des fêtes communale**
Pour les demandes de renseignements et la location de la salle des fêtes, contactez le 03 85 37 71 94, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.
- **Bibliothèque**
Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 37 74 10
Horaires d'ouverture : lundi de 17h30 à 19h, mercredi de de 14h à 18h, samedi de 14h à 16h.
Pendant les vacances scolaires, le mercredi de 14h à 16h30
- **Animation**
Directrice Accueil de loisirs - Tél. : 07 77 08 09 15
CLEM - Tél. : 03 85 21 98 88
www.clem-macon.org
- **Microcrèche**
78, place des Prés Pommiers - 71960 La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 35 00 80
Horaires d'ouverture : accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption / Accueil occasionnel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- **Agence postale communale**
Bureau ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h
- **Trésor public**
Trésorerie de Mâcon Municipale
CS60225 - Cité administrative - 24 boulevard Henri Dunant
71025 Macon Cedex - Tél. : 03 85 21 01 40
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (sur rendez-vous)
permanence à La Roche Vineuse chaque lundi de 14h à 17h
- **Hameau de l'Eau Vive**
Bureaux ouverts du lundi au vendredi (de 8h à 17h30)
Tél. : 03 85 36 63 40 - Mail : accueil@ra-eauvive.fr
- **La vie religieuse**
Ensemble paroissial du Val Lamartinien - Tél. : 03 85 37 65 17
Horaires des messes : église de La Roche Vineuse : à 10h30 du 1^{er} avril au 30 septembre
église de Prissé : à 10h30 du 1^{er} octobre au 31 mars

AUTRES SERVICES

- **Électricité de France**
Accueil : 09 70 83 33 33
Dépannage 24/24h : 09 72 67 50 70
- **ENGIE**
Urgence Gaz : 0800 47 33 33
- **Réseau d'eau potable**
Accueil des abonnés du lundi au vendredi : de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h
123, rue des Loisirs - La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 37 70 31
Mail : syndicat.abonnes@petitegrosne.fr
En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable, prévenir la S.D.E.I. 695, Chemin des Luminaires - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Relations clientèle - En cas d'urgence 24h/24h
N° Azur : 09 77 401 127
- **Assainissement**
Service Eau Assainissement MBA
312 rue des Frères Lumière 71000 MÂCON
03 85 20 97 57
- **Conciliateur de Justice**
sur rendez-vous au 06 88 07 20 40

SANTÉ - SOCIAL

- **Cabinet d'infirmiers**
Espace Santé Place de La Chapelle - Tél : 03 85 37 74 02
(M^{mes} Ditlecadet - Prudhomme - Molle et M. Lathuillière)
- **S.S.I.A.D.**
Aides-soignantes et infirmières - Tél : 03 85 37 46 31
Mail : ssiad.creches@orange.fr
- **Permanence assistante sociale**
Maison départementale des solidarités
268, rue des Epinoches - Mâcon - Tél : 03 85 21 65 17
Mail : mds.macon@saoneetloire71.fr
- **Services ADMR**
Bureau : 43, route de Cluny - Tél : 03 85 37 77 11
Mail : info.larochevineuse@admr.org
Permanence mardi et jeudi matin de 10h à 11h30, aide aux familles, personnes âgées et handicapées - Téléassistance - Ménage - Portage des repas.

INFORMATIONS

- **Ramassage des ordures ménagères**
Le mercredi, pour l'ensemble de la commune.
MBA - Pôle Environnement - Tél : 03 85 38 44 39
- **Marché**
Tous les jeudis matins, Place du Chaucher
- **Vêtements et accessoires**
Un conteneur de collecte RELAIS-Bourgogne est déposé route de Cluny
- **Déchetterie du Val Lamartinien**
164, chemin de la Léchère - 71960 La Roche Vineuse -
La déchetterie est réservée aux particuliers dont les véhicules n'excèdent pas 3,5 tonnes.
Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h (dernier dépôt à 11h45) et de 14h à 17h30 (dernier dépôt à 17h15).
- **Vie de la commune**
Application PanneauPocket disponible sur Google Play, AppGallery et App Store.
- **Chasse**
Jours de non chasse :
mardi, jeudi et vendredi
Date prévisionnelle de fermeture le 23 février 2025

